



Re-végétalisation et débitumisation de l'espace public : enjeux climatiques et de santé

Capitalisation transversale de dynamiques collectives en Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de

DOSSIER DE CAPITALISATION

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE P.4

MÉTHODE : LA CAPITALISATION P.4

LIMITES RENCONTRÉES P.5

LA RE-VÉGÉTALISATION OU DÉBITUMISATION : QUELS ENJEUX ET POURQUOI Y IMPLIQUER LES PUBLICS ? P.6

La re-végétalisation/débitumisation et ses enjeux

L'implication des publics au cœur des projets recensés

PRÉSENTATION DES PROJETS CAPITALISÉS P.8

Les différentes typologies de projets

Les objectifs visés par les projets analysés

Les objectifs des lieux éducatifs

Les objectifs des jardins collectifs, potagers et vergers urbains

Les objectifs des projets à plus grande échelle

LES LEVIERS ET RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION P.11

L'implication dans les actions de re-végétalisation ou débitumisation dans les lieux éducatifs

Une pluralité d'acteurs

Les premiers concernés : les élèves

Les parents plus ou moins parties prenantes

L'implication dans les jardins collectifs, potagers et vergers urbains

L'implantation de l'action

Structuration de la mise en œuvre

Une action sur la durée

L'implication dans les projets à une échelle plus globale

L'appropriation de l'espace par les publics

La prise en compte de la diversité des représentations et perceptions

La végétalisation des espaces privés

CONCLUSION P.20

Les points de vigilance

Vers une stratégie éducative territoriale commune ?

LES FICHES D'IDENTITÉS P.22

POUR ALLER PLUS LOIN P.38

Bibliographie

Ailleurs

Ressources

CONTEXTE

Dans le contexte actuel d'urbanisation croissante, ramener la nature au centre des enjeux paraît être une des solutions possibles pour répondre à différentes problématiques d'ordre sanitaire ou environnementale : réchauffement climatique avec des phénomènes d'îlots de chaleur, protection de la qualité et de la quantité des ressources en eau, réduction des risques (inondation et pollution des eaux), stress, inégalités sociales...

La re-végétalisation et la désimperméabilisation des sols (notamment via la débitumisation) s'inscrivent dans cette perspective car elles permettent d'apporter de la fraîcheur dans les villes, de favoriser l'absorption de la pluie, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de contribuer à la préservation de la biodiversité. Lorsque les publics sont impliqués dans la mise en place de ces démarches et peuvent se les approprier, cela leur permet de conscientiser l'importance de la biodiversité et des impacts de la nature sur leur santé et bien-être. Ces actions de re-végétalisation sont de plus en plus déployées à des échelles très variées, de la microinstallation florale à l'éco-quartier. Elles constituent des leviers importants pour agir sur la santé et l'environnement. Leurs modalités de mise en œuvre méritent donc d'être mieux prises en compte afin d'en tirer des enseignements utiles à la pratique et à d'autres actions à venir. C'est l'objet du présent travail de capitalisation.

Réalisé par le **Pôle ESE ARA**¹ avec l'appui du dispositif **Emergence**² ce document recense quelques actions de re-végétalisation / débitumisation mises en œuvre dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une attention particulière accordée à celles qui impliquent les publics et articulent santé et environnement. Le but étant de comprendre les objectifs de ces actions, les leviers et freins de l'implication, non seulement des publics, mais aussi des différents acteurs gravitant autour de ces projets et d'en faire émerger des fonctions clefs, leviers et recommandations.

Le Pôle ESE souhaite à travers ce travail de capitalisation poursuivre ses missions d'outillage des acteurs de la région pour qu'ils développent des actions d'éducation et de promotion de la santé-environnement.

Qu'entend-on par santé-environnement ?

La charte ESE propose de définir la Santé-Environnement comme « à la fois une science et une pratique qui s'intéresse aux interactions entre la santé et l'environnement en termes de ressources, de risques, d'accès, de bienfaits, etc. Elle est donc complexe, multithématique et repose sur des connaissances en constante évolution. Ce champ a une double finalité : favoriser la qualité des milieux et des conditions de vie, et promouvoir la santé humaine. »³

MÉTHODE : LA CAPITALISATION

Ce document est le résultat d'une démarche qui s'appuie sur la méthode de capitalisation d'expériences en promotion de la santé. Il s'agit de la transformation de l'expérience, issue de la mise en place d'une intervention en connaissances partageables.

Cela implique un processus accompagné d'apprentissage sur sa pratique et de mise en forme pour la rendre appropriable par d'autres.

Elle répond à un double objectif :

- > La valorisation et le transfert de connaissances issues d'un savoir expérientiel sur un thème donné.
- > La montée en compétences des acteurs et donc l'amélioration de la qualité des actions sur ce même thème.

L'objectif de la capitalisation réalisée dans ce document est de faire émerger les pratiques existantes permettant d'agir sur les déterminants sociaux et de réduire les inégalités environnementales.

¹ : Pôle Education et promotion de la Santé-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes animé par l'IREPS et le GRAINE ARA.

² : Emergence, dispositif de développement et d'innovation en promotion de la santé, a pour objectifs l'amélioration de la qualité des pratiques en promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé par la mobilisation de la recherche et le partage des connaissances en Auvergne-Rhône-Alpes.

³ :Charte régionale, Pôle ESE, mars 2019. <https://agir-ese.org/une-charte-regionale>

Les étapes de la démarche :

Ce travail a été réalisé en plusieurs étapes de février à juin 2021 :

Délimitation du sujet et mise en place d'un comité de pilotage (COFIL)⁴.

> 25 février : 1^{ère} réunion du COFIL qui a défini des critères de sélection d'actions à capitaliser.

Recherche d'actions sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

> du 25 février au 25 mars : Diffusion de mails aux référents départementaux en éducation et promotion de la santé-environnement pour sollicitation de leurs réseaux d'acteurs, diffusion de l'«avis de recherche» sur le site agir-ese.org, sur le site du [GRAINE ARA](#), auprès de partenaires et de différents réseaux. Cette diffusion a été complétée par une recherche active d'actions sur internet.

Sélection des actions à capitaliser.

> 25 mars : 2^{ème} réunion du COFIL qui a sélectionné les actions à capitaliser selon les critères établis. Le COFIL a veillé à retenir des actions de diverses envergures, avec des impacts en santé-environnement de plusieurs ordres.

Entretiens avec les porteurs de projets à différentes échelles.

> avril : le Pôle ESE a conduit les entretiens auprès de collectifs d'habitants, d'établissements scolaires de taille plus ou moins importante, de collectivités locales, d'acteurs de politiques publiques, d'acteurs associatifs. Une grille adaptée de la grille d'entretien conçue par la SFSP (Société Française de Santé Publique) pour la capitalisation d'actions en promotion de la santé a été utilisée.

Présentation des résultats.

> 1^{er} juin : lors de la 3^{ème} réunion du COFIL, le Pôle ESE a présenté les résultats des entretiens et recueilli les réactions et enrichissements des membres du COFIL.

Valorisation des résultats

> Octobre : Élaboration d'un document synthétisant des leviers et recommandations issus de l'analyse des entretiens menés.

LIMITES DE LA MÉTHODE ET DE LA THÉMATIQUE

Limites de temps

Le temps a été un frein considérable. La période d'identification des actions s'est étendue sur un mois (du 25 février au 25 mars 2021). La disponibilité des acteurs croisée à un calendrier assez court n'a pas permis d'identifier de très nombreuses actions.

Limites de la thématique

La re-végétalisation/ débitumisation est une thématique émergente et les projets sont encore assez jeunes au niveau régional. Les projets recensés ont très peu de recul. Sur les 14 actions retenues pour le travail de capitalisation, 8 sont en place depuis plus d'un an, 2 au stade de l'élaboration et 4 au début de leur mise en œuvre.

Les enjeux de promotion de santé ne sont pas souvent conscientisés par les acteurs. Une tendance globale à répondre aux questions sous l'angle de la protection de l'environnement a été observée.

Pour cette raison, au fur et à mesure des entretiens, la décision a été prise de réaliser une analyse transversale.

STRUCTURATION DU DOCUMENT

Ce document est structuré en plusieurs parties :

- 1 - Définition de la re-végétalisation et ses enjeux, dont l'implication des publics.
- 2 - Présentation des objectifs des projets recensés.
- 3 - Analyse des leviers et recommandations issus de la démarche de capitalisation.
- 4 - Points de vigilance à retenir et considérations conclusives.
- 5 - Fiches d'identités de l'ensemble des actions recensées.
- 6 - Ressources documentaires.
- 7 - Présentation succincte de quelques actions inspirantes situées au-delà des frontières régionales ou nationales.

⁴ : COFIL constitué de membres de l'ARS ARA, du GRAINE ARA (co-animateur du Pôle ESE ARA avec l'IREPS), de l'association CEUX-CI CEUX-LA, du dispositif EMERGENCE de l'IREPS ARA, du Pôle ESE.

LA RE-VÉGÉTALISATION OU DÉBITUMISATION : QUELS ENJEUX ET POURQUOI IMPLIQUER LES PUBLICS ?

LA RE-VÉGÉTALISATION/ DÉBITUMISATION ET SES ENJEUX

L'Office québécois de la langue française donne en 2002 une définition de la re-végétalisation : il s'agit d'une « opération qui vise la reconstitution du couvert végétal d'un terrain dénudé par l'action de l'humain ou par l'effet de catastrophes naturelles. »⁵.

La débitumisation est le fait d'enlever le bitume, le béton ou tout autre matériau imperméable entraînant notamment une altération de la capacité d'infiltration de l'eau. Les choix d'aménagement et d'appropriation des territoires constituent des leviers incontournables, tant pour promouvoir la santé des populations que pour agir sur le dérèglement climatique, ses conséquences et préserver la biodiversité.

Les inégalités environnementales

En 2006, C. Emelianoff définit les inégalités environnementales comme « l'idée que les populations ou groupes sociaux ne sont pas égaux face aux pollutions, aux nuisances et aux risques environnementaux pas plus qu'ils n'ont un accès égal aux ressources et aménités environnementales ». La revégétalisation représente alors un levier d'action contre ces mêmes inégalités.

Le guide « Isadora – Intégration de la Santé dans les opérations d'aménagement » (Roué Le Gall *et al.*, 2020) et l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) « La nature en ville : Comment accélérer la dynamique » (Anabelle Jaeger, 2018) présentent un cadre conceptuel illustrant ces liens entre santé et environnement (environnement étant vu ici comme milieu de vie).

Les espaces verts agissent ainsi sur les déterminants de santé :

- > Prévention des facteurs de risque pour la santé des individus : pollution de l'air, chaleur, bruit.
- > Renforcement des capacités individuelles et collectives : activité physique et cohésion sociale.
- > Restauration des fonctions biologiques des individus : baisse de l'hypertension artérielle, amélioration de la fonction cardiaque, renforcement du système immunitaire.
- > Amélioration de la santé psychique : apaisement, détente, connexion au vivant.

La démarche de re-végétalisation répond à différents enjeux environnementaux :

- > Perméabilisation des sols.
- > Préservation de la ressource en eau.
- > Maintien de la biodiversité.
- > Atténuation des effets du changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur...).
- > etc.

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), en s'appuyant sur des données fournies par la Fondation Canadienne de l'Arbre, stipule que « végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de 5 à 6°C et la consommation énergétique pour l'air climatisé de 50% à 70% (source : étude Huang *et al.*, 1990). Un seul arbre mature au sein d'une plantation d'arbres évapore ainsi 450 litres d'eau quotidiennement, soit l'équivalent de cinq climatiseurs fonctionnant 20 heures par jour. »

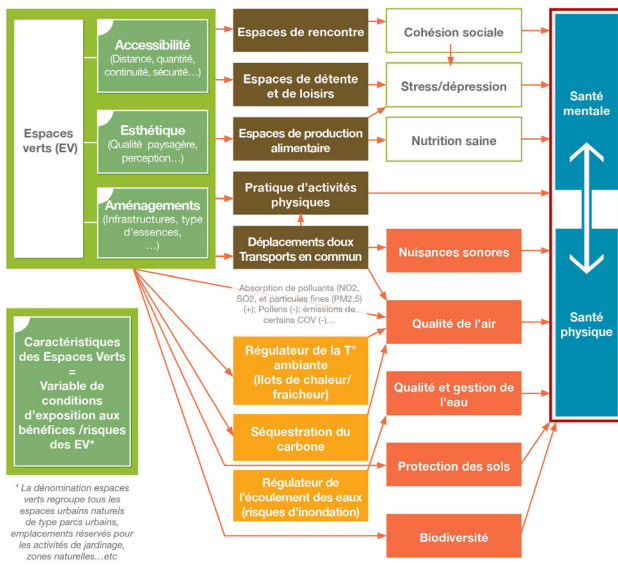
L'ensemble des végétaux qui composent les parcs et jardins, qu'il s'agisse d'arbres, arbustes, fleurs, pelouses... améliore ainsi le cadre de vie des habitants et attire une riche biodiversité.

La littérature scientifique atteste des effets bénéfiques de la proximité de la nature sur la santé. Les études soulignent l'influence de la nature sur la santé globale de l'individu. Les actions de re-végétalisation de l'espace commun ont alors une action directe sur les déterminants de santé. Les enjeux de santé et environnementaux se croisent dans ces actions de re-végétalisation. La représentation graphique qui suit, issue du guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé », illustre ces liens.

⁵ : Office québécois de la langue française, 2002, fiche terminologique (http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8367201)

Liens de causalité entre les Espaces Verts* et la Santé

Figure 4 : Proposition d'une représentation graphique des liens de causalité entre les espaces verts et la santé



Roué-Le Gall L.A., Le Gall J., Potelon J.-L., et al.- Agir pour un urbanisme favorable à la santé : Concepts & outils.- Presses de l'EHESP, 2014, p. 18.
<https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf>

L'IMPLICATION DES PUBLICS AU CŒUR DES PROJETS RECENSÉS

De nombreuses actions de re-végétalisation existent, de différentes dimensions et à différentes échelles. Le choix a été fait dans ce document de n'exposer que les actions impliquant les publics. Les dimensions participatives et éducatives font ainsi partie de tous les projets recensés.

La participation citoyenne est un des leviers permettant la réduction des inégalités sociales de santé et environnementales. Associer les acteurs professionnels et citoyens semble donc être une stratégie légitime à mobiliser en promotion de la santé-environnement. Par ailleurs, le développement du pouvoir d'agir est un pas vers l'action collective. Il permet une plus grande appropriation des enjeux sous-jacents et une montée en compétence de tous. Le développement du pouvoir d'agir et l'action communautaire sont des leviers pour initier des changements durables.

Selon ces éléments, ce document répond aux deux objectifs suivants :

- > Valoriser ce type de démarche en mettant en avant la possibilité d'une approche participative plutôt que "descendante".
- > Montrer que l'inclusion des publics aux différentes étapes du projet permet son appropriation, sa pérennisation, développe le pouvoir d'agir et lutte contre les inégalités environnementales et sociales.

Qu'est le pouvoir d'agir ?

C'est « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient » (Le Bossé, 2012).

Pour en savoir plus : <https://agir-ese.org/methode/quest-ce-que-le-pouvoir-dagir-quoi-peut-il-servir>

PRÉSENTATION DES PROJETS CAPITALISÉS

LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE PROJETS

14 projets ont été recensés et classés en 3 typologies principales : lieux éducatifs, jardins collectifs, potagers et vergers urbains et des projets à l'échelle plus macro (ville).

Les lieux éducatifs - 5 écoles :

- École Clémenceau à Grenoble (38) : primaire.
- École La Sidoine à Trévoux (01) : maternelle et primaire.
- École des Ors à Romans-sur-Isère (26) : maternelle
- L'École du bout du monde à Venterol (26) : primaire
- École du Chapoly à Tassin : maternelle et primaire (69).

Les jardins collectifs et potagers urbains :

- *Verger Essen'Ciel* à Grenoble (38).
- Jardin-potager collectif dans une copropriété à Villeurbanne (69).
- *L'Oasis de Gerland* dans le 7ème arrondissement de Lyon (69).
- *Prenez Racines* à Mermoz-Pinel dans le 8ème arrondissement à Lyon (69).
- *Le square Monod* dans le 7ème arrondissement de Lyon (69).

Les projets à une échelle plus macro :

- *Plan arbres* à Valence (26).
- Permis de végétaliser « *Ici on sème* » à Clermont Auvergne Métropole (63).
- *Des plants pour l'avenir* à Saint-Etienne (42).
- *Projet d'éco-quartier* à Saint-Fons (69).

LES OBJECTIFS VISÉS PAR LES PROJETS ANALYSÉS

Les objectifs des lieux éducatifs

Mots-clés : bienveillance, bien-être, règles, autonomie, expérimentation, respect de la biodiversité, cycle de l'eau.

L'ensemble des entretiens menés a mis en évidence une diversité d'objectifs liés à la re-végétalisation d'une cour d'un lieu éducatif.

- Sensibiliser dès le plus jeune âge au respect de l'environnement et de la biodiversité.
- Apporter du bien-être aux enfants par le végétal : faciliter l'apprentissage par un environnement agréable, déstressant ; apporter des réponses à leur besoins différents tout au long de la journée, répondre à leur besoin de « gratter la terre ».
- Apprendre à vivre-ensemble.
- Lutter contre la sédentarité par l'activité physique libre.
- Agir sur le cycle de l'eau : meilleure infiltration des eaux pluviales par une désimperméabilisation des sols.
- Lutter contre les îlots de chaleur.
- Créer des îlots de fraîcheur.

La re-végétalisation des cours d'écoles répond à des enjeux multiples qu'il s'agisse d'apporter du bien-être à l'école, de faciliter l'apprentissage, de sensibiliser à l'écologie. Les objectifs ne sont pas identiques d'un lieu à un autre mais la notion de bien-être reste centrale. Une des volontés souvent exprimée par les équipes pédagogiques est d'apporter une réponse adaptée aux besoins des enfants et à leurs propres temporalités. Quand certains peuvent avoir besoin de se détendre, d'autres préfèrent se dépenser davantage. Ainsi la re-végétalisation permet la création de différentes zones auxquelles les élèves peuvent accéder selon leurs besoins : zone de détente dans l'herbe, zone pour jouer calmement, zone pour courir et se dépenser... Ces aménagements d'espace offrent également une réponse cohérente à la question du vivre-ensemble et interrogent les usages. Ainsi le projet *Libre Cour* a conduit à supprimer la cage de foot au centre de la cour pour permettre un usage plus équilibré de l'espace entre les filles et les garçons.

« L'idée c'est que chacun trouve sa place. On peut avoir envie à un moment de courir ou de faire un grand jeu actif et un autre moment de trouver son coin tranquille ou de pouvoir jouer en collectif au calme. Chacun dans sa propre temporalité, dans sa journée a des besoins différents ». (Chargée du projet *Libre Cour* de la Ville de Grenoble).

Dans un contexte où les élèves font un usage de plus en plus massif des écrans dès le plus jeune âge, l'enjeu de la lutte contre la sédentarité par le maintien de l'activité physique est aussi une priorité.

Les objectifs des jardins collectifs, potagers et vergers urbains

Mots-clés : bien-être, cohésion sociale, îlots de chaleur urbains, îlots de fraîcheur, pouvoir d'agir.

Comme les enfants, les adultes aussi ont besoin de nature. Les jardins, vergers ou potagers collectifs tendent à répondre en partie à ce besoin. Ces lieux ambitionnent également de maintenir la biodiversité en milieu urbain, de lutter contre les îlots de chaleur, de créer des îlots de fraîcheur mais aussi d'agir sur le système sociétal en étant moteur de cohésion sociale et lieu propice au développement du pouvoir d'agir.

- Apporter une réponse à l'enjeu du maintien de la biodiversité par le compost et la diversification des cultures.

Le compost permet une réduction de l'empreinte écologique.

Tous ces projets de re-végétalisation ont la volonté d'agir sur la biodiversité à travers l'aménagement des cultures (compost, permaculture, paillage à l'*Oasis de Gerland* et à *Prenez Racines*), en ramenant de la nature dans un lieu qui n'était que béton (Jardin-potager à Villeurbanne) ou en diversifiant les cultures d'embellissement (*square Monod*, verger *Essen'Ciel* et *Prenez Racines*).

- Lutter contre les îlots de chaleur urbains et créer des îlots de fraîcheur.

Le rôle d'îlot de fraîcheur n'est pas non plus négligeable. Par l'apport de cultures diversifiées (*Oasis de Gerland*, *square Monod*, verger *Essen'Ciel*) et la débétonisation (Jardin-potager de Villeurbanne) les abords sont rafraîchis et permettent aux passants de profiter d'un moment de fraîcheur pendant les mois d'été qui peuvent être caniculaires.

- Recréer ou renforcer la cohésion sociale.

Les enjeux d'action sur la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur urbain et la création d'îlots de fraîcheur sont loin d'être les seules ambitions de ces lieux re-végétalisés.

C'est aussi à un objectif de **cohésion sociale** que ces projets entendent apporter une réponse en (re)créant des temps de convivialité en pied d'immeuble ou dans les rues limitrophes des lieux. L'enjeu va donc au-delà de la culture de plantes et du potager pour l'alimentaire. L'*Oasis de Gerland* crée du lien par des ateliers cuisine et par les repas. Les « tablées du potagers » sont des repas solidaires, initiateurs de mixité sociale où étudiants, public précaire (Sans Domicile Fixe ...) et habitants du quartier se rencontrent. Ces moments ont permis à certains d'avoir un contact qu'il était compliqué de trouver ou de créer durant l'hiver 2020/2021 du fait du contexte sanitaire.

« L'idée c'est autant d'avoir observé, cultivé, compris comment ça poussait que de mettre autour d'une même table la diversité des gens qui habitent dans le quartier. » (Coordinateur de l'*Oasis de Gerland*)

Au *square Monod*, les 3 initiateurs du projet se félicitent d'avoir « recréé la vie de village en ville ». Ces habitants se sont réapproprié l'espace en réussissant le pari d'« amener de la beauté et de la biodiversité en ville », de créer du lien social qu'il soit intergénérationnel ou interculturel.

- Développer le pouvoir d'agir (individuel et collectif) sur son environnement et sa santé.

Ces lieux entendent (re)créer une dynamique en reliant les habitants à la végétation ; qu'il y ait une **appropriation de l'espace commun par les habitants** afin que ceux-ci vivent dans un environnement favorable, propice au bien-être, générateur de lien social et initiateur d'implication.

Dans le quartier Mermoz-Pinel (quartier politique de la ville à Lyon), le projet *Prenez Racines* était une pépinière urbaine qui, à force d'appropriation par les habitants, n'a pas été qu'éphémère. L'objectif initial de faire entrer la culture dans les foyers par le parrainage d'arbres et reconnecter la nature avec les habitants a dépassé ses ambitions. De nouvelles cultures potagères, un lombricompost et des espaces conviviaux ont aujourd'hui été créés ainsi qu'un poulailler.

- Renaturer la ville pour apporter du bien-être.

Ces projets répondent à de multiples objectifs, mais avant tout, c'est une réponse à un **besoin de nature** exprimé chez les publics. Un des jardiniers du verger *Essen'Ciel* à Grenoble explique ressentir un « besoin des gens de "gratter la terre" depuis le confinement. »

Ce besoin vient en parallèle d'un « ras-le-bol du minéral » 9

accompagné d'une envie d'espaces de nature en ville.

Même sans activité physique, être dans la nature est bénéfique à la santé.

« C'est arrivé que certains, même des jeunes peu sensibles à la question, viennent, s'assoient dans l'herbe et se disent, "on est bien là" » (Un des jardiniers responsables du verger Essen'Ciel)

Les objectifs des projets à plus grande échelle

Mots-clés : implication citoyenne, évolution sociétale, biodiversité, pérennité, engagement, convivialité.

A plus grande échelle, la volonté d'agir sur le retour d'une biodiversité urbaine est prépondérante, mais pour les projets identifiés, c'est aussi une évolution sociétale qui est imaginée. L'implication citoyenne est alors centrale et garante d'une conscientisation des enjeux environnementaux et de santé.

- **Reverdifier la ville.**

A Saint-Fons, le futur éco-quartier de Carnot-Parmentier a pour objectif d'ouvrir des quartiers enclavés en impliquant les habitants dans les processus de décision. Le cœur du projet de verdissement du quartier passe par la création d'une balade verte plantée piétonne qui connecterait les différents espaces de la ville.

La Métropole de Lyon, qui finance le projet a fait appel à l'association Espace créateur de solidarité (ECS) pour accompagner les habitants à s'impliquer et à être force de proposition sur les futurs aménagements de leur quartier.

- **Favoriser le retour de la nature et le maintien de la biodiversité en ville grâce à l'implication citoyenne pour garantir une action pérenne et une évolution des « mentalités » et des pratiques.**

Le projet de jardin de rue « Ici on sème » porté par Clermont Auvergne Métropole ambitionne de multiples objectifs : favoriser la nature et la biodiversité en ville, renforcer la trame verte sur Clermont-Ferrand, limiter l'imperméabilisation des sols, atténuer les îlots de chaleur urbains et améliorer la qualité de l'air. Par exemple, la gestion des « herbes folles » en pied de mur est un problème chronophage pour les agents techniques de la Métropole et de nombreux riverains interviennent directement sur leur façade parfois chimiquement. Végétaliser les pieds de mur permet donc d'opérer un changement de regard sur cet espace et de le penser comme lieu d'ornement

au lieu de « lutter contre ».

Les autres objectifs poursuivis par ce projet sont, entre autres, d'embellir et d'améliorer le cadre de vie, rendre le cheminement agréable et favoriser ainsi la mobilité douce, créer du lien social en favorisant échanges entre voisins, collègues et associations.

- **Ramener la nature en ville pour maintenir la biodiversité et promouvoir la santé des habitants.**

A Saint-Etienne, le projet « des plants pour l'avenir », porté par France Nature Environnement Loire qui implique les élèves et familles dans des plantations d'arbres, s'inscrit dans un projet plus global déployé par la ville de Saint-Etienne pour reverdir l'agglomération. La ville s'est en effet déjà engagée dans un projet de re-végétalisation de la voie verte à l'ouest de la ville et de la boucle verte qui la traverse du nord au sud. Impliquer par l'expérience, en réalisant une action à l'échelle citoyenne, permet aux habitants de concrétiser les enjeux de ce projet global.

- **Recréer la biodiversité par une stratégie d'implication multi-acteurs.**

En raison de multiples origines récentes ou plus anciennes (grosses intempéries à l'hiver 2019 mais aussi déboisement plus ancien de la plaine pour l'exploitation agricole), la ville de Valence a subi une importante perte de biodiversité et connaît en parallèle des pics de chaleur importants en milieu urbain. Pour répondre à ces différentes problématiques, le développement d'un « Plan arbres » à grande échelle apporte une réponse aux changements climatiques pour une ville plus résiliente. L'arbre est une réponse d'avenir pour lutter contre les îlots de chaleur urbains et la perte de la biodiversité que le territoire connaît.

Le service "espace vert" de la ville de Valence propose ainsi une stratégie arbre en 4 volets :

- plantation d'arbres à la suite des intempéries,
- lutte contre les îlots de chaleur urbains,
- création d'îlots de fraîcheur par la création d'un boisement urbain et d'une frange arborée périurbaine,
- réappropriation du patrimoine local par les habitants par la création de vergers urbains intégrés à des sentiers et à des écoles.

Dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur, le service "espace vert" de la ville ambitionne d'aller au-delà de l'espace public pour impliquer le secteur privé par le biais, entre autres, du reverdissement des zones artisanales.

LES LEVIERS ET RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Le travail d'analyse des différentes actions a permis d'identifier un certain nombre de repères pour permettre l'implication des publics dans des actions de re-végétalisation ou débitumisation quelles que soient leurs échelles. Ces différents points de repère peuvent servir de points d'appui pour la transférabilité de certaines actions. Parmi les éléments identifiés, certains sont des leviers que les porteurs de projets ont pu repérer et d'autres sont des recommandations qui ont émergé à travers le retour réflexif impulsé par les entretiens de capitalisation. Pour présenter les leviers et recommandations, ces derniers seront organisés par type d'échelle du projet : lieux éducatifs (écoles), jardins collectifs, potagers ou vergers urbains, projets de plus grande envergure à l'échelle d'un quartier. Ces différentes échelles d'interventions sont complémentaires et peuvent s'enrichir les unes et les autres.

L'IMPLICATION DANS LES ACTIONS DE RE- VÉGÉTALISATION OU DÉBITUMISATION DANS LES LIEUX ÉDUCATIFS

De nombreux acteurs sont impliqués dans les projets des lieux éducatifs avec des leviers et des niveaux de mobilisation distincts. Qu'il s'agisse de l'équipe éducative, des enfants ou des parents, des leviers et recommandations de différentes natures ont émergé des entretiens.

Une pluralité d'acteurs

Il existe un nombre important d'acteurs associés directement ou indirectement aux projets de re-végétalisation dans les lieux éducatifs. Les entretiens menés ont permis de mettre en avant plusieurs leviers et recommandations mobilisables pour une coordination efficace de l'ensemble de ces acteurs.

- **Partager une envie commune entre tous les membres de l'équipe pédagogique.**

Dans une majorité des écoles visitées, les équipes enseignantes sont souvent déjà impliquées dans des actions de sensibilisation à l'écologie, ont des jardins potagers ou mettent en place des ateliers nature (jardinage ou autre). Il existe ainsi une volonté commune de recréer un contact entre les élèves et la nature. Cette volonté partagée est un levier essentiel.

- **S'inscrire dans des réseaux d'échange et créer des partenariats.**

Créer des partenariats, s'entourer, s'intégrer dans des réseaux permet d'échanger sur les pratiques, de lever certaines contraintes techniques, de s'enrichir de connaissances et d'être accompagné dans les moments difficiles. Le réseau Eco-école, le réseau des écoles nouvelles ANEN (Association nationale pour le développement

de l'Éducation Nouvelle) et le réseau École et Nature (aujourd'hui dénommé FRENE) sont des exemples de réseaux qu'il peut être possible d'intégrer. L'école du Chapoly inscrite dans le réseau de l'ANEN participe, par exemple, aux rencontres nationales sur le thème de la coopération centrale des écoles.

À Venterol, l'école s'est associée au parc des Baronnie pour coconstruire les projets pédagogiques portant sur l'environnement.

- **Impliquer et s'associer aux collectivités.**

Le portage politique par la municipalité dans le cas des écoles maternelles et primaires est un facteur de réussite indéniable. Des élus enclins aux projets de re-végétalisation, et d'une manière plus générale sensibles à la question du développement durable, sont des atouts majeurs. À Venterol, c'est la mairie qui s'occupe de la recherche de financement. À Trévoux, la mairie intégrée au comité de pilotage Éco-école⁶ a informé l'école de l'appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse « Un coin de nature pour la pluie »⁷ qui a apporté une grande partie des fonds nécessaires au projet de re-végétalisation. Parfois ce sont les municipalités qui sont initiatrices des projets. C'est le cas du projet *Libre Cour* à Grenoble, où la municipalité a souhaité faire de l'école Clémenceau l'école pilote de ce projet, avant de le reproduire dans d'autres lieux éducatifs de la ville.

- **Pratiquer une communication efficace et claire.**

Créer des temps de rencontre et d'échange entre tous les acteurs qui ont une intervention directe ou indirecte sur le projet est un réel levier pour éviter notamment des incompréhensions et certains obstacles.

Par exemple, à l'école maternelle des Ors à Romans-sur-Isère, le manque de circulation d'information a entraîné le nettoyage de l'espace bois (lieu de stockage de morceaux de bois de différentes tailles pour les jeux des enfants) par le service d'entretien qui a jeté l'ensemble des bâtons. Des échanges et une communication régulière entre les différents acteurs mobilisés de près ou de loin sur le projet peuvent permettre de lever ce type de difficultés.

⁶ : Dispositif animé par Teragir : <https://www.teragir.org/programmes/eco-ecole/> : pour précisions voir encadré page 12

⁷ : Retrouvez ici l'ensemble des appels à projets en cours de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse https://www.eaurmc.fr/jcms/gbr_5503/fr/les-aides-financieres-primaires-et-appels-a-projets

- **S'inscrire dans des dispositifs et labels.**

Des dispositifs existent et peuvent apporter de la légitimité dans le projet. Il s'agit, par exemple, des dispositifs Eco-Ecole (voir ci-dessous) et E3D. Ils permettent d'apporter un soutien méthodologique et de donner, d'une façon plus générale, une orientation sur les différents projets en lien avec les objectifs de développement durable (ODD)⁸. L'école de Venterol tout comme l'école de la Sidoine y sont impliquées depuis plusieurs années. Selon l'une des directrices, « cela permet de donner un axe de travail, ça aide à s'orienter ». D'autre part ces dispositifs peuvent être des appuis en cas de portage politique faible sur le territoire des enjeux de re-végétalisation.

Les labels et démarches nationales

ECO ECOLE

Cette démarche propose une méthodologie simple et participative pour engager les établissements scolaires dans le développement durable. L'implication est indispensable pour obtenir ce label.

<https://www.eco-ecole.org/le-programme/>

LE LABEL E3D

Les critères de la labellisation E3D sont définis dans le [Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2015](#) et [n°6 du 5 février 2015](#). : ces critères sont suffisamment larges pour permettre la valorisation de démarches individuelles ou collectives d'écoles/établissements. En effet, l'entrée en démarche E3D n'est pas un aboutissement mais une manière de rendre lisible l'engagement des élèves et des équipes au service de de l'éducation au développement durable.

- **Impliquer les ATSEM, un appui logistique important.**

Dans les établissements publics, une difficulté parfois rencontrée peut être d'impliquer les Agents Territoriaux Spécialistes des Ecoles Maternelles (ATSEM) dans les réunions. Employés de mairie et non de l'école, la gestion de leurs plannings est différente. Il s'agit d'un frein non négligeable auquel il est important de faire face pour le bon fonctionnement du projet et sa pérennité. Engager une discussion avec la mairie peut permettre de contourner cet obstacle.

- **S'inspirer d'expériences probantes antérieures.**

Des modèles, méthodes et éléments de pédagogie peuvent servir d'inspiration mais il est nécessaire de faire les choix selon les envies, le contexte et s'adapter.

L'école de la Sidoine s'est ainsi appuyée sur une démarche de pédagogie active découverte lors d'un voyage de classe en Angleterre à l'école de Long Sutton.

L'école de Venterol s'est aussi inspirée d'une école du dehors à Clionsclat dans la Drôme.

Mais la chargée du projet *Libre Cour* (à propos du projet de l'école Clémenceau) rappelle qu'il est nécessaire malgré tout de savoir « tracer sa propre route ». L'école du Chapoly, pour sa part, s'appuie sur les travaux et outils de grands pédagogues : Cousinet, Freinet, Oury, enrichis par l'apport de la psychologie, la sociologie et la philosophie (Bourdieu, Wallon...).

Les premiers concernés : les élèves

Les élèves des lieux éducatifs, quels que soient leurs âges, sont le public cible de ces actions. Aussi les impliquer dans les différentes phases du projet est une stratégie adaptée pour créer un espace répondant au mieux à leurs besoins.

- **Utiliser des outils appropriés de pédagogie active.**

L'implication des élèves à la réalisation d'un diagnostic permet de cerner leurs besoins et de les associer dès le démarrage du projet. Les moyens de réaliser ce diagnostic sont nombreux. Ce peut être un questionnaire distribué en classe ou un temps de brainstorming avec les élèves. Le diagnostic peut être l'occasion d'impulser des démarches éducatives nouvelles. A l'école de la Sidoine, dans le cadre d'éco-école, un comité d'éco-délégués est mis en place. Chaque éco-délégué rapporte les volontés, idées, envies de toute sa classe. Ainsi, c'est tout un apprentissage autour notamment du travail de synthèse, de l'adaptation et de la prise de parole qui est engagé.

La re-végétalisation d'une cour d'école peut être vectrice de processus éducatifs multiples. La création d'un comité d'éco-délégués avec des supports comme des badges à faire porter aux enfants lors de réunions (école de la Sidoine) leur permet d'appréhender la notion de représentativité. A l'école de Venterol, les élèves ont pris contact directement avec une entreprise de terrassement pour se faire apporter de la terre et en faire une butte dans leur cour. En établissant le diagnostic conjointement avec les enseignants, les enfants expriment leurs besoins. En étant inclus dans les processus, ils s'impliquent et prennent à coeur le projet.

- **S'appuyer sur le cadre scolaire et les programmes.**

A l'école du Chapoly, il existe un panel de « petits métiers » : le « facteur » rassemble les documents pour la classe, le « petit écolo » rassemble les idées de ses camarades sur les enjeux environnementaux. L'implication des élèves peut se faire sur les temps scolaires, dans les programmes d'éducation civique par exemple. En primaire la notion de découverte est pivot dans les programmes. Ainsi les activités telles que le jardinage, la gestion d'un compost peuvent être intégrées au quotidien des élèves.

- **Mettre à profit le périscolaire.**

A l'école du Chapoly, le temps du périscolaire est mis à profit. L'ensemble des élèves déjeunant à la cantine, ce sont eux qui jettent les épluchures dans le bac à compost. C'est également un temps propice à l'apprentissage de la santé par l'assiette. L'implication est donc à envisager tout au long de la journée des enfants.

- **Favoriser le respect de règles simples et l'autorégulation entre les élèves.**

L'élaboration de règles est inhérente au bon fonctionnement des actions collectives. Les règles peuvent être coconstruites avec les enfants en incluant une première phase d'explication pour que les enfants se les approprient (ce qu'on peut faire dans tels ou tels lieux ; lieux calmes, lieux de jeux...). À l'école du Chapoly, la règle est ainsi source d'apprentissage sur les fonctions et usages possibles des différents lieux. L'espace cour est séparé du potager par une simple corde au sol qui délimite matériellement les deux espaces et ce sont les plus grands qui apprennent aux plus petits à ne pas franchir cette ligne. « Il y a une autorégulation entre les enfants. L'un dit à l'autre « tu te rappelles la règle... ».

- **S'appuyer sur des associations spécialisées.**

Il existe de nombreuses associations qui peuvent constituer des ressources importantes dans la mise en oeuvre des projets, en particulier pour favoriser l'implication des élèves. Ainsi la ville de Grenoble, pilote du projet de revégétalisation de la cour de l'école Clémenceau, a sollicité Robins des villes, association d'éducation populaire. Grâce à ce partenariat, l'école a découvert de nouvelles manières d'associer les élèves au projet. 5 ateliers ludiques ont été menés avec l'association auprès des enfants. Ces ateliers leur ont permis de s'exprimer sur leurs attentes et ont abouti à des propositions d'aménagements.⁹ L'école de Venterol s'est associée au réseau des bâtisseurs de possibles (<https://reseau.batisseursdepossibles.org/>) pour impliquer les élèves au projet.

- **Permettre aux enfants de ressentir que la cour végétale est un support pédagogique à part entière.**

Au-delà du processus de l'élaboration du projet pouvant faire l'objet de nombreuses activités éducatives, une cour végétalisée (même en partie) est un support pédagogique en soi. L'école du Chapoly a mis en place une organisation par atelier permettant aux enfants de fonctionner en autonomie sous la surveillance d'un adulte. La végétalisation de la cour permet aux enfants une dépense physique et un apprentissage moteur plus naturel et plus approfondi, en montant, descendant sur les buttes, en se cachant dans des bosquets... C'est tout un apprentissage de l'autonomie qui entre en jeu. Bottes à l'extérieur et chaussons en classe, les enfants interchangent à chaque récréation. De plus les parents sont informés dès le début d'année du matériel nécessaire pour sortir : imperméable, pantalon de rechange... Lorsqu'il pleut les enfants sont tout aussi heureux de sortir jouer dehors dans les flaques d'eau.

Le projet *Libre Cour* à Grenoble a pensé un espace de la cour comme une mini- agora de façon à pouvoir faire l'école dehors.

Les parents plus ou moins parties prenantes

Impliquer les parents dans ces actions offre aux enfants un lien entre l'école et la maison. C'est un moyen de dépasser les limites de l'école pour sensibiliser aux enjeux environnementaux et de santé.

Garder un point de vigilance à ne pas renforcer les inégalités sociales.

Pour la directrice de l'école publique des Ors, l'enjeu est intéressant à relever : « Ce ne sont pas que des familles qui choisissent d'avoir leurs enfants dans la nature ». Par son action elle entend toucher, voire sensibiliser, des enfants et, dans le continuum, des parents qui ne sont pas toujours initialement sensibles à la cause environnementale.

- **Créer des occasions de rencontre.**

A l'école maternelle des Ors, à chaque saison sa fête. En octobre, la fête de l'automne marque le début de l'année scolaire. C'est l'occasion pour la directrice de présenter les projets et cela permet aux parents de s'impliquer pour l'année scolaire à venir, « C'est cette fête qui marque le début de l'année et qui fait que les familles s'investissent ». Les fêtes suivantes sont l'occasion de discuter des projets en cours et de faire des points d'étapes.

- **Créer des missions à différents niveaux d'implications et aux tâches variées.**

Le Chapoly étant une école associative, les parents sont tout autant impliqués dans le projet d'établissement que l'équipe éducative et ce sont, par exemple « les parents qui viennent arroser le potager l'été ».

Ainsi le directoire a décidé de mettre en place différentes commissions. Si certaines sont bien ancrées dans les habitudes de l'établissement (commission bricolage, ressources...), d'autres ont été créées plus récemment et donnent l'occasion de missions plus ponctuelles comme des trajets à la déchetterie, la couture des serviettes, la couverture de livres... Cette alternative, mise en place pour que l'investissement ne soit pas toujours sous le même format, apporte une réponse aux problématiques de sur-sollicitation du 21^{ème} siècle.

⁹ : Communiqué de presse Projet *Libre Cour* : https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/23/957_480_Libre-Cour-Ecole-Clemenceau.pdf

L'IMPLICATION DANS LES POTAGERS, JARDINS COLLECTIFS ET VERGERS

Dans l'objectif de créer un lieu à la fois source de biodiversité, de bien-être, de cohésion sociale et initiateur de pouvoir d'agir, plusieurs leviers peuvent être mobilisés. Ces leviers et recommandations identifiés au cours des entretiens ont été classés selon les étapes du projet. Ainsi, dans cette partie, seront présentés les leviers et recommandations mobilisables pour assurer l'implantation de l'action, puis la structuration de sa mise en oeuvre et enfin sa pérennité.

L'implantation de l'action

Pour que l'action s'implante et que le projet s'initie, des recommandations ont été identifiées au cours des entretiens menés dans ce travail. Coordonner l'ensemble des acteurs, créer une dynamique qui structure l'ensemble des compétences, initier une rencontre avec les publics par "l'aller vers" ou lever le frein des démarches administratives sont quelques-uns de ces préalables.

- **Créer un lieu qui associe une multiplicité d'acteurs et créer des opportunités pour faire venir les publics dans l'espace.**

Les enfants représentent un vecteur connu d'efficacité pour impliquer les parents (*verger Essen'Ciel et Oasis de Gerland*). En opposition, il peut exister une difficulté de compréhension de la part des parents concernant la possibilité de participer au même titre que leurs enfants aux ateliers d'entretien des lieux (*Oasis de Gerland, Prenez Racines*).

Le partenariat associatif permet de faire vivre le lieu en le dotant de fonctions différentes. Par exemple, à Grenoble, le *verger Essen'Ciel* s'associe à Brin d'Grelinette (<https://www.brindgre.org/>) qui réalise des interventions auprès des scolaires. Le verger devient alors leur terrain de jeu.

Au *square Monod*, l'association a établi plusieurs partenariats artistiques. Le square envisage également de prendre contact avec d'autres associations pour profiter du lieu et proposer divers ateliers (jardinage, yoga...). Les commerçants ont été intégrés au projet. Les habitants se sont ainsi fait prêter du matériel. La fleuriste donne des invendus qui leur permettent de planter sans investissement financier.

- **S'appuyer sur des acteurs implantés, médiateurs de quartier, faire le lien avec les habitants.**

L'importance des modèles et s'appuyer sur l'existant.
Dans la copropriété de Villeurbanne, le soutien de deux membres du conseil syndical présents depuis de nombreuses années a été un appui considérable pour faire accepter à l'ensemble de la communauté le jardin-potager. De par leurs relations de longue date avec l'ensemble du voisinage, ils ont su adapter les arguments et faciliter la communication autour du projet.

- **S'appuyer sur des acteurs déjà bien implantés permet d'entrer en contact avec les habitants.**

Pour s'implanter dans un nouveau quartier et atteindre les publics cibles, créer des partenariats avec les acteurs locaux est un indispensable.

Par exemple l'*Oasis de Gerland*, jardin collectif dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon, s'appuie sur de nombreux partenaires locaux :

- *Les Dames de Gerland* est une association d'habitan-tes-cuisinières du quartier créatrice d'ateliers de cuisine et de temps d'échange autour de repas. Elle est un *pont entre l'Oasis* et les habitants de la cité voisine.
- *La Cloche* est une association à l'échelle nationale qui lutte contre la grande exclusion par la création de liens sociaux. Via cette association, l'*Oasis* atteint des personnes en situation de grande précarité ou sans domicile fixe qui viennent ainsi jardiner une fois par mois et participent à des ateliers de cuisine.
- La bibliothèque de Gerland est une « bibliothèque verte » disposant d'un secteur nature et jardinage et d'une grainothèque. Elle réalise des interventions hors les murs en partenariat avec la *Légumerie*.
- Depuis 3 ans, trois classes de l'école primaire du quartier viennent une fois par saison et une classe tous les vendredis pour déposer le compost et profiter de l'espace le temps d'une récréation.

Dans ce quartier politique de la ville, les éducateurs et médiateurs de rue sont d'autres acteurs incontournables. Impliqués par leurs biais, ce sont des jeunes déscolarisés qui ont réalisé une partie du potager. La MJC de Mermoz-Pinel, gestionnaire du projet *Prenez Racines* est en lien avec des SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique).

- **Favoriser l'"aller vers".**

Le jardinier responsable de l'*Oasis de Gerland* s'appuie sur un principe d' "aller vers" en mettant en place des ateliers de jardinage dans le quartier qui fait face à l'*Oasis*. Ces ateliers ainsi que la distribution de graines ou de semis sont des temps propices à la rencontre et à l'échange. Cet "aller vers" au coeur de la cité permet un échange interpersonnel avec le public visé par l'action. Ce procédé certes chronophage est cependant un levier d'efficacité pour initier l'implication au sein de publics.

- **Structurer et impulser une dynamique.**

La multiplicité et la complémentarité des expériences et des compétences sont des éléments clés de réussite. Il est nécessaire de créer une structure au sein du groupe et d'impulser une dynamique pour faire exprimer ces compétences.

Au *square Monod*, une habitante passionnée par le jardinage a partagé ses connaissances et a permis la montée en compétences des habitants impliqués. Le logo a été dessiné par une graphiste sur son temps personnel. En parallèle le lieu est devenu source d'échange de services et d'entraide.

Au square Monod les aménagements réalisés par les riverains ont décidé la municipalité à aller plus loin avec eux dans la re-végétalisation. Des travaux vont ainsi être démarrés pour remettre en terre des arbres et ôter encore un peu plus de bitume. Un des habitants, satisfait de cette évolution, constate les aménagements faits dans la métropole : « Ils se concentrent sur le parc de Gerland ou de la Tête d'Or, c'est bien mais c'est là où on habite que l'on a envie que ça soit beau. »

- **Lever le frein des démarches administratives.**

Simplifier les démarches ou s'appuyer sur des associations médiatrices peuvent être de bons moyens pour lever ces freins. Selon le jardinier responsable de l'*Oasis de Gerland*, avoir les « codes bureaucratiques » est une nécessité pour créer et faire vivre le projet. Il s'agit d'être en mesure d'établir des partenariats institutionnels, d'adapter sa communication, d'échanger avec la municipalité...

- **Fédérer des intérêts d'acteurs et créer un noyau dur.**

Un noyau dur est indispensable pour un fonctionnement pérenne. Pour l'une des fondatrices du *square Monod* ce peut être seulement 3 personnes mais pas moins. Ce nombre est le minimum pour une gestion à long terme et particulièrement en période de vacances. À Grenoble, au *verger Essen'Ciel* tous sont unanimes, bien que le terme d'obligation soit banni de leur vocabulaire, certains jardiniers investis quotidiennement sont la pierre angulaire du verger. Au fil du temps ces jardiniers ne doivent pas toujours être les mêmes personnes au risque de s'épuiser.

Structuration de la mise en œuvre

Pour que l'action se structure, d'autres recommandations ont émergé des entretiens comme répartir les tâches, prendre des décisions de façon collégiale tout en conservant un cadre ou encore s'entourer pour accroître ses connaissances.

- **Répartir les tâches.**

Le fonctionnement en chantiers est efficace pour les travaux de grande ampleur. Au *verger Essen'Ciel*, les plus grandes transformations ou aménagements s'opèrent sous forme de chantiers. À *Prenez Racines*, la MJC propose chaque semestre des « chantiers jeunes » pour les 14-21 ans. Ces chantiers permettent l'inclusion sociale tout en faisant évoluer le projet. Lors d'une période de vacances scolaires et pour quelques jours, ces chantiers jeunes réunissent une petite dizaine d'adolescents encadrés par l'animateur du jardin collectif. Le poulailler ou les meubles d'extérieurs en palette (tables et bancs) sont des exemples d'aménagements réalisés dans ce lieu.

- **Fonctionner avec des processus de décisions collégiales mais fixer des règles.**

Des processus de décisions collégiales sont garants d'un fonctionnement efficace et du maintien d'une bonne entente.

Au verger Essen'Ciel, un des jardiniers s'exprime sur ce point : « C'est horizontal, il n'y a pas de président, on est un collectif, il y a des leaders bien sûr mais personne n'est aux commandes »

Malgré cette horizontalité, un des jardiniers du collectif rappelle l'importance de trouver le consensus. Même s'ils ne veulent pas parler de réunions au sens strict, « les rencontres du vendredi » sont des temps définis d'échanges pour aborder les décisions à prendre et les projets envisagés au sein du verger.

Les prises de décisions sont communes mais dans tous ces lieux un ou plusieurs leaders endossent le rôle d'arbitre, gèrent les frictions et les tensions, ou jouent en intermittence un rôle d'animateur et de coordinateur.

Pour avancer dans une dynamique commune, élaborer une charte, sous cette forme ou sous une autre, est un autre indispensable. Dans tous les cas des règles collectives sont posées.

- **Ne pas sous-estimer le temps nécessaire et l'énergie.**

L'ambition de ces re-végétalisations demande de l'énergie. À Villeurbanne, l'argumentaire de la plus-value du jardin collectif auprès des habitants a demandé du temps et beaucoup d'effort : distribution de flyers, porte-à-porte, disponibilités pour répondre aux questions, récolte des signatures...

Cet investissement est souvent remercié par une prise de conscience et un engouement du voisinage. Au verger *Essen'Ciel* les habitants du quartier s'approprient l'espace.

« On a des retours plus que positifs. Les gens ne croyaient pas du tout dans le lieu et maintenant ils nous disent que l'on a fait un très bel endroit ». (Une des bénévoles du verger)

- **S'entourer pour accroître les connaissances et échanger sur les pratiques.**

Le soutien institutionnel est un levier important pour la pérennité de l'action. Certains projets comme le verger *Essen'Ciel* à Grenoble, *l'Oasis de Gerland* ou le projet *Prenez Racines* sont issus d'une volonté politique et bénéficient ainsi d'un appui de la collectivité dans la durée qu'il soit méthodologique et/ou financier.

Outre les institutions, les associations peuvent apporter un soutien pour enrichir les connaissances ou échanger sur les pratiques des porteurs de projet. Plusieurs acteurs sont mobilisables selon les besoins.

L'Oasis de Gerland est en partenariat avec le Passe jardins. Coordinateur du réseau des jardins partagés, cette association dispense des formations (taille des arbustes par exemple), temps d'échange sur les pratiques et ressources documentaires. Elle peut aussi apporter des solutions concrètes comme proposer de la paille ; ressource difficilement accessible en milieu urbain.

La copropriété de Villeurbanne a bénéficié du soutien de la Métropole de Lyon, celle-ci propose en effet, gratuitement, un accompagnement à la mise en place de site de compostage aux particuliers disposant d'un espace vert.

- **Engager progressivement les transformations et travaux pour répartir financièrement les charges et éviter de s'épuiser.**

Répartir les travaux au fur et à mesure du temps permet le maintien d'une capacité financière à long terme qu'il s'agisse de débétonner ou de mettre en place un compost.

Une action sur la durée

L'appropriation de toutes ces actions par les habitants demande du temps et de l'implication. C'est en prenant le temps d'impliquer les publics que ces projets peuvent devenir pérennes.

- **Être présent physiquement.**

La présence physique est chronophage mais efficace pour donner de la visibilité et communiquer auprès des publics. Être régulièrement sur le lieu fait vivre le projet et facilite son appropriation par les publics. A force de présence, le collectif du verger *Essen'Ciel* a vu ses efforts récompensés :

« Beaucoup pensaient que ça ne fonctionnerait pas, que ça serait vandaliser. Des jeunes dealers venaient tous les soirs et sont finalement partis d'eux mêmes en trouvant beau et agréable ce qui était fait ici. » (Une des bénévoles du verger)

- **Donner la possibilité aux publics de s'impliquer par la création de temps dédiés et réguliers tout en laissant la liberté d'adhésion et d'intensité d'implication pour ne pas créer la contrainte.**

Pour différentes raisons, certains n'osent parfois pas s'impliquer. Créer des temps dédiés de jardinage est une solution pour faire participer ces hésitants et est aussi l'occasion de temps conviviaux.

« Le fait de proposer des ateliers, des temps précis donne aux gens un cadre précis où ils peuvent collaborer. Il faut structurer quand on veut impliquer du monde. » (une des fondatrices du square Monod)

La liberté d'adhésion et d'implication favorise une appropriation sur le long terme. Au verger *Essen'Ciel*, l'implication se fait à la hauteur de ce qui est possible sans jamais créer la contrainte. Ce fonctionnement permet la pérennité du verger et une participation « heureuse ».

- **Laisser les publics s'approprier le lieu pour qu'ils le respectent et en prennent soin.**

Au fil du temps, lorsque les habitants se sont appropriés le lieu, l'envie d'en prendre soin s'y associe. *Prenez Racines* permet aux jeunes de faire des barbecues en leur expliquant que si le lieu reste entretenu, la ville de Lyon sera d'accord pour le laisser à disposition. Au square *Monod*, une habitante explique qu'« on a fait rajouter des poubelles et tous sont très respectueux et jettent leurs déchets ».

Le collectif qui gère le verger Essen'Ciel décrit le lieu comme un espace qui force la rencontre. « *En ville maintenant on est voisins sans se connaître. Et c'est bien la preuve que les gens ont besoin de créer du lien, de se parler, de se rencontrer puisque ça fonctionne et ça perdure.* »

- **Accepter que l'implication soit fluctuante et qu'elle demande du temps.**

L'implication citoyenne au sein de ces différents lieux n'est pas stable dans le temps. Il existe toujours un noyau dur plus investi autour duquel les autres gravitent. Selon les périodes certains viennent quotidiennement puis se retirent du projet quelques semaines. En fonction de nombreux éléments du quotidien de chacun, l'implication est fluctuante et demande du temps.

« *Les habitants n'ont pas forcément l'habitude de s'impliquer dans un projet collectif. Ils viennent pour les fêtes ou amènent les enfants mais ont du mal à s'impliquer.* » (Jardinier responsable - Oasis de Gerland)

Le jardinier responsable trouve une partie de l'explication dans les modes de vie :

« *Ça peut être difficile pour certains de s'impliquer dans une action collective alors qu'ils souffrent du collectif dans leur cité. Ils ont peut-être d'abord envie d'un espace individuel.* » (Jardinier responsable - Oasis de Gerland)



L'IMPLICATION DANS LES PROJETS À UNE ÉCHELLE PLUS GLOBALE

Même à une échelle plus macroscopique comme une ville, il est possible d'intégrer dans sa stratégie l'implication citoyenne. Efficace non seulement pour une meilleure appropriation des enjeux environnementaux et de santé, cette implication développe aussi un pouvoir d'agir qui offre la possibilité aux publics d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour eux, leurs proches, ou la collectivité à laquelle ils s'identifient¹⁰.

L'appropriation de l'espace par les publics

Pour que les publics se réapproprient l'espace commun, les collectivités et associations interrogées mettent en œuvre différentes stratégies adaptées au contexte et à l'échelle du projet.

- **Impliquer les habitants au moyen d'associations de médiation citoyenne**

A Saint Fons, l'association Espace Créateur de Solidarité (ECS) s'est vu confier la gestion d'un jardin pédagogique ainsi qu'une autre parcelle qui a vocation à devenir une pépinière urbaine.

Pour impliquer les habitants, ECS adopte plusieurs stratégies en sollicitant les structures existantes :

- L'implication des écoles en proposant un cycle de participation au jardin pédagogique. 12 classes de 20 élèves viennent tous les 15 jours ; chaque classe a 2m² pour jardiner (le jardin mesure 300m² au total).

« Ce n'est pas grand-chose en termes d'espace mais l'objectif est qu'ils s'approprient le lieu et donc qu'ils y passent du temps, l'idée ce n'est pas de faire une activité plantation, une activité compost et puis c'est fini ». (Chargée de projet d'ECS)

- L'implication des écoles permet de sensibiliser les enfants puis les parents. Les scolaires sont une porte d'entrée pour développer le pouvoir d'agir. Au départ ce n'était que les élèves des classes qui amenaient le compost et maintenant ce sont les familles entières qui viennent. Le compost étant ouvert et le bouche-à-oreille ayant fonctionné, de plus en plus d'habitants sans enfant sont venus aussi déposer leur compost.

- L'implication des jeunes. Par le biais de l'AFPA (agence nationale de formation professionnelle pour adultes), certains des jeunes ont réalisé des petits aménagements de construction sur le temps des vacances scolaires.
- L'implication des personnes âgées. La proximité d'une résidence de personnes âgées a permis de les impliquer via l'animatrice. Certains ont un bac, utilisent le compost et se rendent régulièrement au jardin. Cette approche permet de toucher également les accompagnants.

- **Rendre les habitants acteurs des projets pour une action pérenne**

Dans le cadre du projet « Ici on sème » déployé sur l'ensemble de Clermont Auvergne Métropole, l'implication se fait par le développement de l'autonomie. Dans le cadre de ce permis de végétaliser, les riverains sont accompagnés à la mise en œuvre de leur projet. Des outils (livret d'accompagnement qui présente le dispositif et les différents végétaux disponibles) sont mis à leur disposition expliquant les avantages et contraintes. Les travaux sont ensuite réalisés en interne puis ce sont les riverains qui plantent et entretiennent.

À Valence, la lutte contre les îlots de chaleur urbains est aussi pensée en coconstruction avec les habitants. La collectivité plante puis les habitants entretiennent. Ce fonctionnement offre un gain financier à la collectivité et renforce la conscientisation de l'impact de la démarche réalisée sur les enjeux environnementaux et de santé.

- **Sensibiliser et expérimenter**

À Saint-Étienne, FNE Loire développe son action en deux temps. Le premier temps est celui de la sensibilisation : sensibilisation à l'arbre, à ses bienfaits et à l'intérêt plus global du végétal en ville. Le deuxième temps laisse place à l'expérience par la plantation d'arbres. L'action auprès des scolaires permet d'inculquer les enjeux de la nature en ville. Une attention est portée à ne pas s'adresser à un public trop jeune au risque d'une appropriation inefficace de ces concepts (minimum CM1).

À Valence, la stratégie d'implication se situe dans le premier volet du *Plan arbres* qu'elle déploie, la plantation d'arbres suite aux intempéries. La plantation participative et la sensibilisation autour du fruit par la création de vergers urbains sont deux des moyens de sensibilisation, d'implication et d'expérimentation mis en œuvre.

- **Recréer du lien social entre les habitants**

À Clermont Auvergne Métropole, l'enjeu du projet, même s'il apparaît comme individuel, revêt finalement un caractère collectif.

Les projets sont parfois portés par des associations développant ainsi les liens intergénérationnels et les échanges autour de différentes expériences. En partageant leurs connaissances autour du jardin cela permet de créer du contact et de s'investir dans l'espace public.

Des associations font des demandes de permis de végétaliser ce qui permet de travailler à l'échelle d'une rue ou d'un quartier. Certaines associations demandent à planter devant leur vitrine et utilisent l'espace comme lieu d'exposition artistique, le permis de végétaliser prenant alors une autre dimension.

La Métropole a passé une convention avec l'association LPO qui a monté un projet d'atlas de la biodiversité dans la ville. Ce projet prévoit des animations dont la distribution de sachets de graines au printemps prochain.

La prise en compte de la diversité des représentations et perceptions

Les nombreux îlots de chaleur et le manque de verdure en ville conduisent les citoyens à davantage vivre et percevoir le réchauffement climatique. Ce vécu peut se traduire par une sensibilité plus forte aux enjeux de re-végétalisation parmi les urbains. Les entretiens révèlent en effet qu'il est souvent plus difficile d'intéresser les habitants de milieux ruraux à ces actions de re-végétalisation. Les représentations sur les herbes folles et sur ce qui est considéré comme un espace bien entretenu semblent bien ancrées en milieu rural. Mais les réticences demeurent aussi en milieu urbain. Il semblerait que des changements de mentalités soient à accompagner sur la notion de propreté dans l'espace public.

« Certains habitants ont un peu de mal à accepter que le végétal revienne en ville . Cela passe souvent pour un manque d'entretien de la part des services. Le Permis de végétaliser aide à faire accepter aux riverains le retour de la nature en ville. Tout un ensemble d'actions, de dispositifs, d'associations... sont engagés pour aller vers cette direction. »
(Chargée de mission « Ici on sème »).

La prise de conscience s'amorce tout de même petit à petit.

La végétalisation des espaces privés

Les espaces privés comme les terrains d'entreprises ou de centres commerciaux représentent une importante partie du territoire et sont autant d'espaces qui peuvent être potentiellement végétalisés. Ainsi la création de partenariats avec les entreprises peut être un levier efficace pour lutter contre les îlots de chaleur urbain, notamment dans les zones artisanales. Les collaborations avec le secteur privé peuvent prendre des formes variées.

À Valence, un partenariat s'est créé avec les pépinières pour qu'elles fassent des expérimentations en échange de dons de végétaux. Les types d'arbres sont choisis par la pépinière et sont plantés à leurs frais. Les pépinières y trouvent donc leur compte dans l'expérimentation de plantation de végétaux variées et la collectivité par une végétalisation de l'espace public à titre gracieux. À Valence, encore, la ville a noué un partenariat avec une entreprise qui souhaitait réaliser un séminaire avec ses salariés autour du thème de la nature. Le service espace vert a mis à disposition un terrain public où l'entreprise a planté des arbres à ses frais à l'occasion d'une activité nature avec ses salariés.

Enfin, les collaborations peuvent se traduire également par un appui technique du service des espaces verts, à Valence toujours, pour l'entretien des arbres plantés sur des terrains privés des entreprises qui ne sont souvent pas outillées pour cela.

CONCLUSION

L'ensemble de ces projets porte donc des objectifs communs, quelques leviers et recommandations mais aussi des points de vigilance qu'il convient de prendre en compte.

Les points de vigilance

Prendre le temps d'observer les opportunités autour de soi et de s'approprier l'espace public même à moindre échelle

Pour répondre au double enjeu de l'implication citoyenne et du maintien de la biodiversité, le temps est un allié indispensable.

« Un jardin collectif, ça ne se met pas en place en 6 mois ou un an. Il faut au moins deux ans pour le lancer et puis, pour cultiver correctement, 5 ou 6 ans. » (Oasis de Gerland)

Au square Monod, la pause imposée par le confinement a été l'élément déclencheur.

« Sans confinement ça ne serait jamais arrivé ! C'est une grande chance d'avoir ralenti un peu et d'avoir observé ce qu'il se passait autour de nous » (Co-fondatrice du square Monod)

Ralentir et prendre le temps est sans doute une des clés de réussite de tels projets.

Prendre en compte la constante évolution des publics

Dans le cadre du projet *Prenez Racines*, un frein à la pérennité de l'action relevé s'avère être le « turn over », que ce soit au sein même des bénévoles mais aussi en lien avec la nature du public. C'est un public jeune, ce qui demande des points explicatifs fréquents et réguliers.

Rester vigilant sur le risque de creuser les inégalités sociales

Les publics qui s'impliquent sont souvent des personnes déjà sensibilisées. Il est nécessaire de garder en tête d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

Maintenir une organisation qui permet l'implication à long terme

Pour garantir la pérennité de l'action, le public doit se sentir impliqué. Divers moyens peuvent être engagés comme la création d'un planning ou des temps dédiés, des ateliers. Un noyau dur d'au moins 3 personnes est aussi indispensable.

Prendre en compte les contraintes

Aborder la question de l'entretien des espaces (ménage, arrosage, récoltes...) est un préalable à la réalisation de projets de re-végétalisation. L'organisation est à penser en amont et l'implication collective est indispensable. Instaurer un système de chaussons à l'intérieur pour éviter de salir les salles de classes (école du Chapoly) est un exemple de cette organisation dans les lieux éducatifs.

Assurer une coordination efficace entre acteurs pour ne pas désorienter les publics dans les projets à grande échelle

À Saint-Fons, le jardin pédagogique et la pépinière s'intègrent dans le projet plus global de création d'éco-quartier. Cette complexité de projet à différents niveaux ne facilite pas son appropriation par les habitants. Une coordination efficace est également une nécessité de par la multiplicité d'acteurs et de partenaires engagés.

Vers une stratégie éducative territoriale commune ?

L'ensemble de ces actions sur un même territoire à différentes échelles (milieux scolaires, jardins collectifs et au plan plus macroscopique) montre qu'une stratégie éducative commune pour l'ensemble des citoyens permettrait une action efficace face aux enjeux de santé et d'atténuation des changements climatiques. Intégrer à la fois les enjeux de santé publique et les enjeux environnementaux dans ces aménagements implique « une amélioration des collaborations entre les différents acteurs des champs de la santé publique, de l'environnement et de l'urbanisme.¹¹ »

Ces projets de re-végétalisation / débitumisation, en influençant la qualité de vie, le bien-être des populations et en améliorant la biodiversité en milieu urbain, peuvent être qualifiés d'aménagements favorables à la santé (concept d'urbanisme favorable à la santé). En ce sens, ils peuvent être qualifiés d'aménagements "One Health" ou en Français "Une seule santé" car ils agissent à la fois sur la santé des humains, de l'environnement et de la biodiversité.

Définition du concept “One Health” / Une seule santé

Le concept « One Health », ou « une seule santé » en français, est mis en avant depuis le début des années 2000, avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global. Il vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires. Les travaux de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) s'inscrivent dans le concept « One Health ». L'Agence coordonne plusieurs projets basés sur ce concept. Ce concept d'une seule santé, s'il ne propose pas une démarche nouvelle sur le fond, présente l'intérêt de rendre très compréhensible par le grand public l'approche systémique à adopter pour relever les enjeux actuels.

C'est une évolution sociétale qui est alors à imaginer, où les publics seraient pleinement associés aux décisions qui impactent leur cadre de vie et où une meilleure répartition du pouvoir permettrait de s'inscrire dans les recommandations de la commission de Déterminants sociaux de la santé de l'OMS, pour lutter contre les inégalités sociales de santé et les inégalités environnementales. Cette évolution sociétale paraît ainsi favoriser la prise de conscience collective des relations entre santé et environnement.



LES LIEUX ÉDUCATIFS

- École Clémenceau à Grenoble - École pilote du projet *Libre Cour* (38) P.23
- École de la Sidoine à Trévoux - *Un coin de verdure pour notre école* (01) P.24
- École du bout du monde à Venterol - Végétalisation et potager (26) P.25
- École des Ors à Romans-sur-Isère - *Une cour aux facettes multiples, pour bien grandir !* (26) P.26
- École du Chapoly à Tassin-la-demi-Lune - *Zéro béton* (69) P.27

LES JARDINS COLLECTIFS, POTAGERS ET VERGERS URBAINS

- Le verger Essen'Ciel* à Grenoble (38) P.28
- Un jardin-potager collectif dans une copropriété à Villeurbanne (69) P.29
- L'Oasis de Gerland* à Lyon (69) P.30
- Prenez Racines* dans le quartier Mermoz-Pinel à Lyon (69) P.31
- Le square Monod* à Lyon (69) P.32

LES PROJETS À GRANDE ÉCHELLE

- Plan arbres* à Valence (26) P.33
- Permis de végétaliser « *Ici, on sème* » à Clermont Auvergne Métropole(63) P.34
- Des plants pour l'avenir* à Saint-Étienne (42) P.35
- Projet d'éco-quartier à Saint-Fons (69) P.36

LES LIEUX ÉDUCATIFS

École Clémenceau à Grenoble École pilote du projet *Libre Cour*

Le projet : Re-végétalisation d'une cour d'école et « mieux vivre ensemble » des espaces.

À Grenoble, le projet de réaménagement des cours d'école est destiné à lutter contre les îlots de chaleur, grâce à une désimperméabilisation partielle. Ce projet a fait l'objet d'une étude approfondie, prenant en compte non seulement des données quantifiables mais aussi l'écoute des usages de cet espace par ceux qui le pratiquent, notamment des enfants. Les circulations, les flux, les pratiques pédagogiques et récréatives ont été prises en compte au travers d'ateliers. Un diagnostic sensible et un diagnostic des usages ont été confrontés aux souhaits et aux freins (notamment financiers), permettant de donner corps à un projet réaliste.

Stratégie d'implication :

Les enfants, adultes et l'ensemble des parties prenantes sont impliqués dans les choix d'aménagement par le moyen de l'intervention d'une association d'éducation populaire, Robins des Villes. Cinq ateliers ludiques ont été montés avec le concours de l'association qui a mené des expériences similaires en région lyonnaise. Cela a permis de comprendre le fonctionnement et les attentes des enfants pour aboutir à des propositions d'éléments de programme spatialisés.

Dates/durée de l'action :

Initiés en 2019, les travaux ont débuté à l'été 2020 et sont maintenant terminés.

Thématiques : Désimperméabilisation, aménagement de la cour d'école, création d'îlots de fraîcheur.

Lieu : Cour de l'école Clémenceau (Ecole primaire) - Grenoble.

Public : Élèves de l'école donc enfants de 6 à 11 ans. Cour également mise à la disposition des centres de loisirs.

Contact : Chargée de mission - Virginie Chirez ; projet *Libre Cour* à la Ville de Grenoble.

Pour en savoir plus : https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/23/957_480_Libre-Cour-Ecole-Clemenceau.pdf



Source : Bureau d'étude Aménagement des espaces publics - Ville de Grenoble

École de la Sidoine à Trévoux Un coin de verdure pour notre école

Le projet :

Création d'un espace végétalisé pour :

- sensibiliser les élèves à des enjeux environnementaux et de santé (importance de l'eau et de la biodiversité),
- offrir aux élèves un espace de détente visant à améliorer le bien-être à l'école,
- gérer l'écoulement des eaux de pluie (éviter le ravinement).

L'espace végétalisé servira de support de travail à la (re)découverte et l'observation au quotidien du cycle de l'eau et de la biodiversité. En fonction des idées des élèves, des aménagements éducatifs seront mis en place : panneaux d'information, jeux questions/réponses. Ceci sera décidé en comité des Eco-délégués.

Seront installés des maisons à insectes, des nichoirs, 4 cuves de récupération des eaux de pluie (300 litres) pour l'arrosage, un potager, des arbres pour remplacer ceux en fin de vie, des zones herbeuses pour permettre aux enfants de se reposer, d'avoir des activités calmes. Des travaux de terrassement seront réalisés pour remettre à niveau le terrain et poser des plaques de consolidation pour stabiliser le gravier et permettre au terrain une meilleure absorption de l'eau.

Stratégie d'implication :

Dans le cadre du dispositif éco-école, les élèves lors des comités d'éco-délégués échangent et identifient des thématiques et priorités d'action. C'est dans cette instance que les thématiques de la biodiversité et de la santé (au sens bien-être) ont émergé avec des attentes fortes sur le réaménagement de la cour pour favoriser la plantation d'herbe et l'installation de zones herbeuses.

Pour l'année 2020/2021 la thématique retenue a été l'eau (importance de l'eau, son rôle essentiel pour la santé, pour la planète, (re)découverte du cycle de l'eau...). Les Eco-délégués sont les porte-paroles des idées d'amélioration en termes de gestion de l'eau et d'aménagements éducatifs dans l'école.

Dates/ durée de l'action : Les travaux de réaménagement de la cour devraient avoir lieu fin 2021.

Thématiques : Le cycle de l'eau, la biodiversité, le bien-être à l'école.

Lieu : Cour d'école de l'école primaire la Sidoine - Trévoux (01).

Public : Les élèves de l'école, maternelle et primaire, enfants de 3 à 11 ans.

Porteur du projet : Porté par l'équipe pédagogique, en partenariat avec la mairie et financé en partie par l'agence de l'eau, dans le cadre de l'appel à projet « un coin de verdure pour la pluie »,

Contact : Directrice de l'école - Marie-Hélène PAILHON / ecole@lasidoine.com



Source : Marie Aussenard

École du bout du monde à Venterol

Végétalisation et potager

Le projet :

Espace de re-végétalisation avec :

- Désimperméabilisation du sol : dégoudronnage d'une partie de la cour (environ la moitié) et installation d'une citerne d'eau pour la récupération des eaux pluviales (permet l'arrosage du potager).
- Création d'un agrandissement au préau actuel (en bois avec plantes grimpantes).
- Création d'une zone « sauvage » pour la préservation et l'observation de la biodiversité.
- Création de coins « chantiers » : un grand tas de terre pour permettre aux élèves de creuser et un espace avec des matériaux naturels pour la création de petites cabanes.
- Utilisation fréquente et entretien du coin potager ajouté à la cour.

Stratégie d'implication :

Les enseignantes sont à l'initiative du projet de végétalisation de la cour de récréation mais ce sont les élèves qui sont les acteurs pour l'avancée du projet. Il est soutenu par la mairie et programmé sur plusieurs années.

Ce sont les élèves qui ont défini les actions à mener autour de problématiques qu'ils avaient eux-mêmes soulevées : mieux vivre ensemble, éviter l'ennui et faire entrer la nature dans la cour (actuellement totalement goudronnée). L'équipe pédagogique s'est appuyée sur le dispositif des bâtisseurs de possibles pour mener à bien ce projet en complète co-construction. La mairie est partie prenante du projet et assure financièrement les premières dépenses qui n'étaient pas prévues dans leur budget.

Dates/durée de l'action : L'action a débuté en janvier 2021, toujours en cours.

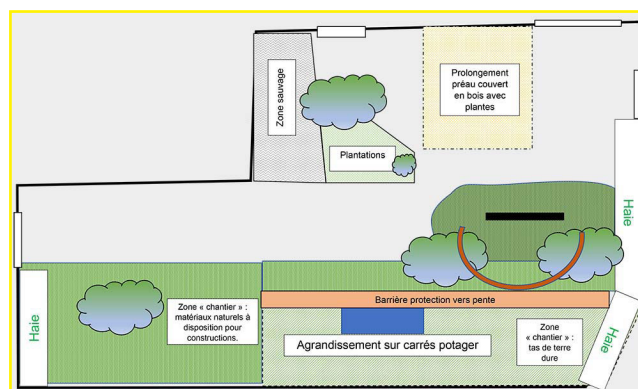
Thématiques : Sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore, lutte contre les îlots de chaleur, gestion des conflits, bien-être.

Lieu : La cour de l'école du Bout du Monde - 26110 Venterol.

Public : Élèves de l'école (environ 60 élèves).

Porteur du projet : Initié et géré par l'équipe pédagogique de l'école primaire de Venterol et soutenu financièrement par la mairie.

Contact : Directrice de l'école - Floriane MAURIN / ce.0260515u@ac-grenoble.fr



Source : Ecole du bout du monde - Venterol

École maternelle des Ors à Romans-sur-Isère

Une cour aux facettes multiples, pour bien grandir !

Le projet :

Extension de la cour bétonnée par un espace vert accolé à la cour déjà existante ; création sur cet espace d'une prairie fleurie, d'un chemin sensoriel, d'un potager, plantation d'arbres fruitiers. Dans cette cour verte, des séquences d'apprentissage et de travail autour de "l'école dehors" sont intégrées. Des rendez-vous bisannuels de jardinage avec les parents ont été instaurés. De nombreuses expériences de vie dehors, créent chez les enfants un vécu collectif.

Stratégie d'implication du public :

Des parents font partie d'un comité de pilotage (monté dans le cadre d'Éco-école). Les élèves de grande section surtout sont parties prenantes des aménagements extérieurs.

Une réflexion est engagée sur la gestion et le maintien des installations (potager, poulailler, clapier, chemin sensoriel, prairie fleurie) en intégrant cette gestion dans les tâches de la vie quotidienne des classes et en rendant quotidienne l'utilisation du registre de langage lié à la nature, aux plantes (avec par exemple un panneau devant chaque type de végétal rappelant le nom de l'élève).

Dates/durée de l'action :

L'école est engagée depuis 2003 dans des actions d'éducation à l'environnement en procédant par étapes.

Entre 2003 et 2013 : construction de cabanes en bois dans la cour de l'école / implantation d'une haie vive autour de la cour de l'école / installation de potagers / création d'un poulailler et d'un clapier.

Entre 2014 et 2019 : extension de la cour vers une prairie de quelques centaines de m² aménagée avec l'aide des parents : jardin fleuri, jardin aromatique, verger, chemin tactile, plantation de saules, installation de composteurs, mise en place d'un coin « bois ».

2019 : actions liées à la santé (alimentation, écrans, soleil), labellisation Eco-école, labellisation Education Nationale E3D (école en démarche de développement durable) de niveau 2 (« maîtrise » de la démarche).

2021 : demande de labellisation Education Nationale E3D de niveau (« expert » de la démarche). Réflexion sur l'éducation dehors.

Thématiques : Biodiversité, les déchets, la gestion raisonnée des énergies et de l'eau, la santé, le bien-être.

Lieu : École maternelle des Ors, rue Béatrix de Hongrie 26100 Romans-sur-Isère.

Public : Elèves de maternelle et leurs parents.

Porteur du projet : Géré par la directrice et l'équipe pédagogique de l'école maternelle des Ors.

Contact : Directrice de l'école - Marie-France GRIMMER
- ce.0261213c@ac-grenoble.fr / 04 75 72 57 02



École du Chapoly à Tassin-la-demi-Lune

Zéro béton

Le projet :

Depuis sa création en 1963, l'école du Chapoly (école associative adhérant aux principes de l'Education Nouvelle) possède une cour qui n'a jamais été artificialisée et a permis l'implantation d'un jardin-potager avec le déploiement de projets sur la thématique de l'alimentation.

Cet espace naturel permet aux enfants de manipuler, expérimenter, construire, modeler, etc. Ils apprennent à se déplacer sur différents types de sols : terrain de sable, de terre, butte, Racines apparentes, etc. Ils peuvent casser des cailloux, faire du sable doux avec un tamis, tracer dans le sol, etc. Les possibilités de jeux sont augmentées. Lors des récréations des ateliers sont mis en place comme le land art, du dessin dehors...

Une cour d'école non goudronnée engendre des coûts supplémentaires liés au ménage et nécessite une organisation dans l'école. Les vestiaires sont situés le plus près possible des accès à l'extérieur et les enfants disposent de chaussons pour l'intérieur et de chaussures et bottes pour l'extérieur. Ils apprennent depuis la petite section à adapter leur tenue.

Stratégie d'implication :

Le cadre du fonctionnement global de l'école a une visée démocratique avec l'implication de tous ses membres dans son organisation. Les décisions sont prises via des temps de débat et de concertation au sein des commissions, via les votes aux A.G., au directoire. Les enfants sont considérés comme une entité à part entière dans cet ensemble d'acteurs et prennent part aux concertations et décisions. Des assemblées sont organisées régulièrement et les enfants expriment leurs envies. Les projets sont ensuite élaborés par petits groupes gérés par un enseignant où chaque élève participe. Les enfants sont aussi impliqués quotidiennement dans la vie de l'école au moyen de « petits métiers » ; le « facteur » gère les documents à rapporter en classe, le « petit écolo » jette les papiers et le compost. Chaque semaine les enfants changent de métier. Les enfants sont sensibilisés au respect du ménage dans l'école et passent le balai lorsqu'il y a trop de terre dans l'école, par exemple. Les parents viennent en renfort pour l'entretien de la cour, pour dépoussiérer les paillasons, pour le gros ménage et une société de ménage intervient pour le ménage quotidien.

Dates/durée de l'action : Il n'y a pas d'action précise ; l'idée de zéro artificialisation est portée depuis la création de l'école en 1963.

Thématiques : Biodiversité, autonomie, bien-être, la culture potagère.

Lieu : Ecole du Chapoly - Tassin-la-demi-Lune - 69160 – Rhône.

Public : Enfants de maternelle et élémentaire.

Porteur du projet : Equipe pédagogique de l'école du Chapoly.

Contact : Directrice de l'école - Coralie GRANJON / accueil@ecoleduchapoly.fr

Pour en savoir plus : www.ecoleduchapoly.fr



LES JARDINS COLLECTIFS, POTAGERS ET VERGERS URBAINS

Le verger *Essen'Ciel* à Grenoble

Le projet : En 2014, la ville de Grenoble s'est rapprochée des habitants pour créer un verger ouvert et partagé. Le collectif a répondu présent et a augmenté le projet de départ par l'apport de plantes florales, aromatiques et potagères sur 1000 m². Le verger a obtenu le label *eco jardin* en 2017 qui a été prolongé en 2020. Le verger est créateur de lien social avec les habitants du quartier et rassemble de nombreux acteurs permettant la réalisation d'évènements.

Stratégie d'implication : Un collectif s'est créé au lancement du projet, tout habitant du quartier peut s'y impliquer selon sa volonté. De plus, des événements sont organisés tout au long de l'année pour valoriser et faire connaître le verger : fête d'anniversaire du verger, Halloween avec décoration du verger, atelier maquillage, vin chaud, etc. Les enfants de l'école voisine sont venus faire des projets jardinage avec l'association Brin d'Grelinette. Les habitants profitent également des récoltes, surtout des petits fruits (framboises, groseilles, cassis, mûres). C'est un lieu qui favorise l'échange et la rencontre.

Dates/durée de l'action : Activité débutée en septembre 2014 avec les premières plantations en décembre de la même année. Action toujours en cours.

Thématiques : Biodiversité (plus de 400 plantes différentes, hôtels à insectes, nichoirs, etc..), permaculture, composteur, expérimentation sur les plantes messicoles.

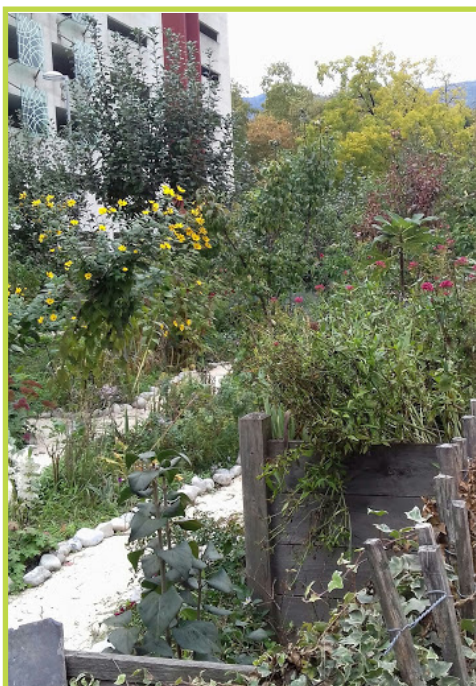
Lieu : Quartier Parc Vallier-Catane, 56-60, rue Ampère 38000 Grenoble.

Public : Habitants du quartier.

Porteur du projet : Projet piloté par la ville de Grenoble et géré par un collectif d'habitants.

Contact : Laure CUBAS / verger.essenciel@gmail.com

Pour en savoir plus : <https://levergeressenciel.blogspot.com>



Un jardin-potager collectif dans une copropriété à Villeurbanne

Le projet : Création d'un potager collectif et d'un site de compostage dans la cour d'un immeuble. Une partie de la cour a été débitumée pour créer le potager et le site de compostage. La cour, anciennement utilisée pour sa seule fonction de parking d'appoint, est devenue un lieu de vie agréable et créateur de lien social entre les habitants de l'immeuble.

Stratégie d'implication : Les habitants de l'immeuble sont invités à participer aux opérations de jardinage et de compostage. Des temps dédiés sous forme d'ateliers sont créés pour inciter le public à s'impliquer. Les productions des cultures potagères sont réparties entre les habitants, en paniers mis à disposition dans la cour.

Dates/durée de l'action : Action débutée en 2019, le potager est aujourd'hui créé.

Thématiques : Potager, jardinage, biodiversité.

Lieu : Cour de l'immeuble – Villeurbanne.

Public : Habitants de l'immeuble (propriétaires et locataires).

Porteur du projet : Habitants de la copropriété de l'immeuble.

Contact : Jane VUILLIER / janevuillier@gmail.com



L'Oasis de Gerland à Lyon (7^{ème})

Le projet :

L'association *La Légumerie* porte un projet de développement de l'agriculture urbaine nourricière et sociale (de la culture à la consommation) incluant la dimension participative des habitants, notion essentielle dans sa démarche.

L'Oasis de Gerland est un jardin partagé, un outil de développement social et écologique construit en particulier avec les habitants de la Cité Jardin et plus largement les habitants de Gerland et les acteurs du quartier. C'est un lieu d'expériences du collectif accueillant également des événements publics comme la Fête de l'été ou les Fabriques à Manger.

À Gerland, l'association développe son action aux côtés des habitants et des acteurs locaux en accord avec la politique de la ville pour répondre aux besoins des habitants et aux enjeux identifiés dans le territoire :

- Réduire la rupture territoriale entre les cités sociales et le Grand Gerland.
- Contribuer à soutenir les personnes les plus fragiles (personnes isolées ou en grande précarité).
- Désenclaver le quartier.
- Développer une action de proximité en direction de la jeunesse.
- Accompagner les initiatives de collectifs d'habitants,
- Mettre en œuvre un projet global ambitieux autour de la cité jardin avec notamment la revalorisation des espaces extérieurs.
- Tendre vers une plus grande mixité sociale.
- Développer les passerelles entre le monde de l'emploi-insertion et le monde économique.

Stratégie d'implication :

Les habitants du quartier sont impliqués à toutes les étapes du projet (de la définition des objectifs à sa mise en œuvre et aux activités). Un partenariat fort existe avec les associations locales et les scolaires.

Dates/durée de l'action : Le projet est né en 2016 en concertation avec les habitants, conçu en 2017 et aujourd'hui en fonctionnement.

Thématiques : Biodiversité, collectif/participatif, développement social, développement écologique.

Lieu : Quartier Gerland à Lyon.

Public : Tous publics avec une cible sur les habitants du quartier.

Contact : Coordinateur jardinier de l'Oasis - Marc BOURGEOIS / jardin.gerland@lalegumerie.org

Porteur du projet : L'association *la Légumerie*.

Pour en savoir plus : <https://lalegumerie.org/page-d-exemple/oasis-de-gerland/>



Source : Marie Aussenard

Prenez Racines dans le quartier Mermoz-Pinel à Lyon (8^{ème})

Le projet :

Initiée dans le cadre d'une opération de requalification urbaine entre 2010 et 2016, en collaboration avec l'artiste Thierry Boutonnier, l'action était initialement un projet artistique. Elle a débuté par la création d'une pépinière urbaine dans laquelle les habitants venaient cultiver et soigner les arbres qu'ils parrainaient. L'objectif était de relier les habitants à la végétation. En 2017, le projet s'est poursuivi par l'installation d'un pôle de traitement alternatif des biodéchets (compost) et la redynamisation de l'espace végétal via l'extension d'un jardin potager (projet Eclos) sur un ancien boulo-drome. *Prenez Racines* s'étend donc maintenant sur deux terrains : un premier fourni par la ville de Lyon de 750 m² où prend place le verger et un second d'environ 800 m² (l'extension sur l'ancien boulo-drome) qui fait place au poulailler, potager et espaces de convivialité. Grâce aux composteurs, au lombricomposteur et au poulailler, ce sont près de 10 tonnes de biodéchets détournés par an de l'incinérateur pour amender près de 800 m² de sol. Le lieu est créateur d'événements conviviaux et animé par une équipe de bénévoles. C'est aussi un espace pédagogique ouvert à tous les habitants du quartier.

Stratégie d'implication :

Les habitants du quartier sont impliqués dans tout le processus de l'action. La MJC implique les jeunes selon différentes modalités comme des chantiers jeunes (pour les 14-21 ans) au cours desquels sont réalisés des travaux importants (création du poulailler, de mobiliers d'extérieur...) ou des ateliers de brassage de compost les mercredi et samedi. C'est une équipe de bénévoles qui gère l'entretien quotidien des terrains mais tout le monde est invité à participer. Les informations se diffusent de bouche-à-oreille, via la lettre d'info de la MJC Laënnec-Mermoz et le site internet.

Dates/durée de l'action : Action débutée en 2010 puis réactivation de la dynamique « Prenez Racines ! » courant 2018 avec la Métropole et le prêt du terrain d'E. Clos ; action en développement pour toucher d'autres habitants bénévoles et créer des partenariats locaux.

Thématiques : Processus de décomposition des biodéchets ; Compostage et réintroduction du vivant dans les sols ; Entretien des poules (nettoyage poulailler, nourriture, sortie des poules) ; Plantations expérimentales (légumineuses, arbres fruitiers, végétaux, fleurs vivaces et mellifères) ; Travail transgénérationnel en équipe avec les habitants.

Lieu : Espaces situés à l'intersection de la rue Genton et rue Berthe Morisot : *Prenez Racines* et *E.Clos*.

Public : Habitants de quartier Laënnec-Mermoz.

Porteur du projet : MJC Laënnec-Mermoz.

Contact : Géraldine LOPEZ / mediation@mjclaennecmermoz.fr ou secretariat@mjclaennecmermoz.fr

Pour en savoir plus : <https://www.prenez-racines.org/>



Source : www.prenez-racines.org/

Le square Monod à Lyon (7^{ème})

Le projet :

Un collectif de voisins s'est rassemblé pendant le premier confinement de 2020 afin de créer du lien dans le quartier et de redonner vie à un grand square public qui était délabré et manquait de plantations (fleurs, notamment). Le jardinage et les activités de bricolage ont commencé fin juin 2020. Depuis, plusieurs plates-bandes ont été créées, des arbres ont été plantés, des petites décorations ont été ajoutées afin d'égayer le square. Plusieurs murets ont été nettoyés, des bordures en pavé ont été refaites. Un hôtel à insectes, un composteur, plusieurs jardinières, un bac à outil et une boîte à livres ont également été construits et installés. Beaucoup de matériaux, graines ou plantes sont issus de récupérations ou dons de voisins.

Stratégie d'implication :

Ce square est traversant donc tous les piétons peuvent profiter de sa "renaissance". Des échanges informels ont lieu quotidiennement entre les jardiniers/bricoleurs actifs et les habitants. Un groupe Facebook a été créé afin de communiquer entre habitants sur les projets, de recueillir des avis, de poster des photos, faire des appels aux dons de graines/plantes/outils, ou aux bonnes volontés pour venir jardiner ou bricoler et maintenant un site internet. Quelques apéritifs de voisinage ont été organisés (lorsque cela a été possible selon les contraintes sanitaires).

Au global, une centaine de voisins s'est impliquée dans ce square, cela va de la toute petite contribution (don d'une plante, par exemple), jusqu'à l'investissement très important en temps (un voisin, au chômage actuellement, est présent presque tous les jours dans le square, pour nettoyer, jardiner, bricoler...).

Dates/durée de l'action :

Le collectif s'est créé le 16 mars 2020 (1^{er} jour de confinement). Les activités de jardinage et bricolage ont réellement commencé à partir de fin juin 2020. L'action est toujours en cours et se développe.

Thématiques : Végétalisation, biodiversité, lien social, animation, recyclage.

Lieu : *Square Monod* : entre rue Monod et allée d'Italie à Lyon 7.

Public : Tous les habitants du quartier.

Porteur du projet : Collectif des "Compagnons des Pavillons".

Contact : Amélie REMISE / compagnons.pavillons@gmail.com

Pour savoir plus : www.lescompagnonsdespavillons.fr



Source : Marie Aussenard

LES PROJETS À GRANDE ÉCHELLE

Plan arbres à Valence

Le projet :

Mise en place d'un *plan arbres* par la ville suite à un diagnostic du territoire. Ce plan s'articule autour de 3 axes :

1. La plantation d'arbres d'alignement pour réduire les îlots de chaleur urbains.
2. La création de forêts urbaines et périurbaines, notamment via des plantations participatives, pour créer des îlots de fraîcheur en ville, et recréer une ceinture verte et arborée en périphérie. Cette ceinture verte vise à lutter contre la pollution, limiter la densification, créer des lotissements forestiers et des activités de pleine nature, limiter l'impact des vents dominants en ville.
3. La plantation de vergers urbains (libre-service) dans les cœurs de quartiers, aux abords des sentiers de randonnée et dans les écoles.

Stratégie d'implication :

Après une saison de plantation, l'action a peu de recul mais a connu une très forte adhésion de la population, avec l'organisation d'une plantation citoyenne d'une mini-forêt. Les habitants et entreprises présentes sur la ville sont sollicités pour la plantation, l'entretien et la récolte (via un soutien financier pour les entreprises).

Dates/durée de l'action :

Débutée en octobre 2020, l'action est en cours sur l'ensemble du mandat avec un objectif d'au moins 10 000 arbres et 5 hectares de boisement.

Thématiques : Chaleur et santé ; pollution ; verdissement et bien-être en ville ; participation citoyenne.

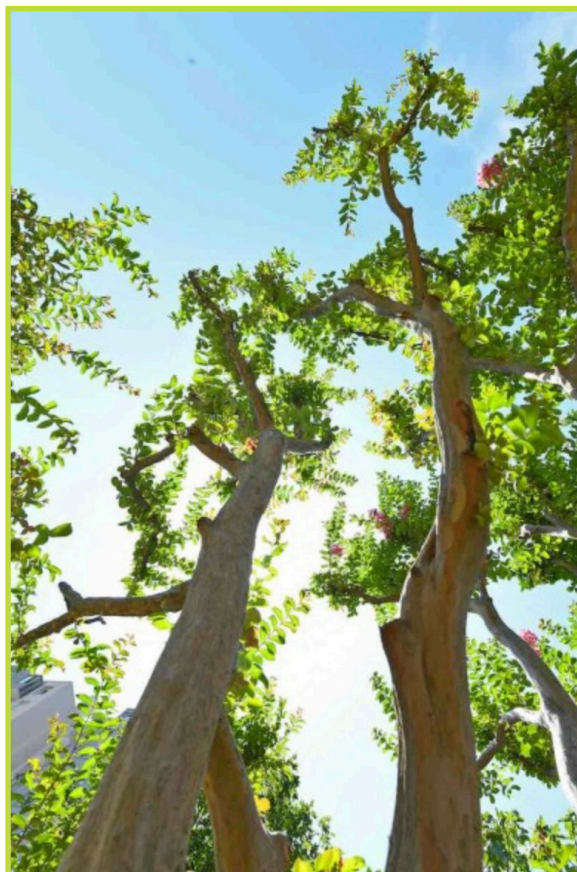
Lieu : Ville de Valence.

Public : Tous les valentinois, les écoles, les entreprises.

Porteur du projet : Ville de Valence et le service espace vert rattaché.

Contact : Responsable du service Espaces verts : Emilie BURTIN / emilie.burtin@mairie-valence.fr

Pour en savoir plus : <https://www.valence.fr/fr/vivre-a-valence/developpement-durable-et-nature-en-ville/le-plan-arbres.html>



Permis de végétaliser « Ici, on sème » à Clermont Auvergne Métropole

Le projet :

Pour embellir les rues tout en apportant une réponse aux enjeux énergétiques et écologiques, la Métropole encourage ses habitants à devenir les jardiniers de leur propre quartier.

Via ce permis de végétaliser, la Métropole entend agir sur les enjeux environnementaux et de santé. En matière de santé, mais aussi de bien-être, les bienfaits de la nature en ville sont nombreux. Les objectifs de la re-végétalisation des rues sont les suivants :

- Favoriser la biodiversité urbaine,
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie,
- Diminuer l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation,
- Atténuer le phénomène d'îlots de chaleur et améliorer la qualité de l'air,
- Créer du lien social, favoriser les échanges, notamment avec les voisins, les passants...

Stratégie d'implication :

Pour devenir acteurs de l'environnement dans lequel ils vivent, les habitants de la Métropole peuvent, seuls ou à plusieurs, solliciter un permis de végétaliser. Aux pieds des arbres, le long des bâtiments (frontage/microfleurissement) ou bien encore en façade, les possibilités pour verdier et fleurir les rues sont nombreuses. Grâce au permis de végétaliser « Ici on sème », chacun peut ainsi s'approprier un petit bout d'espace public pour y faire pousser fleurs, plantes et autres végétaux.

Dates/durée de l'action :

Initiées à l'automne 2019, les premières plantations se sont faites au printemps 2020. L'action, toujours en cours, est très bien reçue par les habitants.

Thématiques : Biodiversité, ville résiliente, lutte contre les îlots de chaleur urbains, infiltration des eaux pluviales, lien social.

Lieu : 16 Communes de Clermont Auvergne Métropole participent au dispositif.

Public : Habitants des communes impliquées dans le dispositif.

Porteur du projet : Clermont Auvergne Métropole.

Contact : Chargé du projet Ici on sème - Antonin BERNE / aberne@clermontmetropole.eu

Pour en savoir plus : <https://www.clermontmetropole.eu/fr/preserver-recycler/transition-energetique-et-ecologique/permis-de-vegetaliser-ici-on-seme/>



Des plants pour l'avenir à Saint-Étienne

Le projet :

Le projet consiste à planter des arbres dans les parcs urbains et espaces verts (voie verte, etc.) en partenariat avec la ville de Saint-Etienne. Les plantations ont lieu sur une journée lors de laquelle les participants ont un temps de découverte des arbres en ville, des services rendus par le végétal notamment en termes de réduction des changements climatiques, du stress... Cette action est menée en partie avec des élèves de CE1 de l'école la plus proche du parc mais aussi avec les habitants du quartier lors d'une journée grand public.

FNE Loire souhaite, à travers cette action participative, sensibiliser au changement climatique, à l'importance des arbres en milieu urbain et périurbain dans la lutte contre la chaleur en ville.

Stratégie d'implication :

L'action se déroule en deux temps ; un premier de sensibilisation et un deuxième d'expérimentation. Le public est amené dans un premier temps à découvrir le végétal en ville et les arbres lors d'une animation puis participe à la plantation des arbres. Les écoles environnantes sont associées au projet.

Dates/durée de l'action :

L'action a débuté en février 2020 et s'est concrétisée en mars 2021 du fait du COVID. Deux ateliers ont été réalisés en mars 2021 : un à destination des enfants et un second pour les adultes. L'action est terminée mais la ville souhaite la reconduire pour qu'elle participe à la plantation de 4000 arbres pour la mandature actuelle.

Thématiques : Lien biodiversité-changements climatiques, services rendus par la nature, bienfaits de la nature, du végétal sur la santé.

Lieu : Commune de Saint-Etienne.

Public : Elèves de CE1 et grand public.

Porteur du projet : L'association France Nature Environnement Loire.

Contact : Fabien BONNISSOL : responsable du pôle Education - FNE 42 / fabien.bonnissol@fne-aura.org

Pour en savoir plus : www.loireenvert.fr



Source : www.loireenvert.fr

Projet d'éco-quartier à Saint-Fons

Porteur du projet :

La Métropole de Lyon finance le projet, la mairie de Saint-Fons pilote et l'association ECS (visant l'insertion sociale) intervient pour impliquer les habitants dans le projet.

Description du projet :

La Ville de Saint-Fons projette de créer un éco-quartier. Ce projet consiste en l'aménagement de 2 espaces transitoires pour expérimenter les usages et les pérenniser, s'ils répondent aux besoins collectés auprès des habitants par l'association ECS. Un premier aménagement consiste en la création d'un jardin pédagogique sur le passage Victor Hugo et le second aménagement est la création, à proximité du passage Victor Hugo, d'une pépinière d'arbres qui seront plantés dans le quartier.

A terme et si cette expérimentation fonctionne (dynamique habitante développée et autonome) l'aménagement sur le passage Victor Hugo pourra être maintenu au-delà du temps du projet de la ZAC (zone d'aménagement concertée).

Stratégie d'implication :

Porté par ECS (Espace Créateur Solidarité), association locale, son animatrice associe les structures du quartier : écoles, maison de retraite, mais aussi les habitants intéressés. ECS organise des actions participatives et pédagogiques avec les structures du quartier.

Dates/durée de l'action : Initiée en 2019, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des espaces publics de la ZAC Carnot-Parmentier, l'action est toujours en cours.

Thématiques : Préfiguration des espaces publics, jardin pédagogique, pépinière urbaine, implication citoyenne, participatif, intergénérationnel.

Lieu : Passage Victor Hugo et Pelouse des Bussions, ZAC Carnot-Parmentier, ville de Saint-Fons.

Public : Habitants du quartier et de Saint-Fons.

Contact : Constance MASSIE - association ECS ; Animatrice jardin pédagogique et pépinière urbaine / jardins@asso-ecs.org et Héloïse MARIE – bureau d'étude TRIBU ; lyon@tribu-concevoirdurable.fr

Pour en savoir plus : <https://assoecs.wixsite.com/asso/jardins>



Source : Marie Aussenard

BIBLIOGRAPHIE

Centre de ressources Trame verte et bleue.- **Qu'est-ce que la TVB ? : Un outil alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire.**- Trameverteetbleue.fr, 2021 [consulté le 28 septembre], en ligne.
<http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/qu-est-ce-que-trame-verte-bleue/outil-alliant-preservation-biodiversite-amenagement-territoire>

Réseau français des villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé.- **Espaces verts urbains : Promouvoir l'équité et la santé.**- RFVS de l'OMS, 2020, 79 p.
http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/web_Ouvrage_GreenhCity-2020.pdf

Feix I., Marquet S., Thibier E.- **Aménager avec la nature en ville : Des idées préconçues à la caractérisation des effets environnementaux, sanitaires et économiques.**- ADEME, 2018, 100 p.
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/1170-amenager-avec-la-nature-en-ville-9791029711794.html>

Beaudoin M., Levasseur M.-E.- **Verdir les villes pour la santé de la population.**- INSPQ, 2017, 111 p.
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2265>

Bourges S., Wolfers J., Gleizes J.-M.- **Intégrer les enjeux santé/environnement et cadre de vie dans les documents d'urbanisme : Guide d'analyse & de propositions à destination des associations de protection de la nature et de l'environnement.**- France nature environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2017, 84 p.
https://fnepaca.fr/wp-content/uploads/2018/03/guide_sante_urba_fnepaca.pdf

Laïlle P., Provendier D., Colson F.- **Les bienfaits du végétal en ville : Etude des travaux scientifiques et méthode d'analyse.**- Plante & Cité, 2014, 32 p.
https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor_PDF/CiteVerte_BienfaitsVegetalVille2014.pdf

Roué-Le Gall L.A., Le Gall J., Potelon J.-L., et al.- **Agir pour un urbanisme favorable à la santé : Concepts & outils.**- Presses de l'EHESP, 2014, 191 p.
<https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf>

Barton H., Tsourou C.- **Urbanisme et santé : Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants.**- S2D - Association internationale pour la promotion de la santé et du développement durable, 2004, 194 p.
https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/102106/E93982.pdf

Gambini J.- **Et si on jardinait nos rues ? : Végétalisation des rues de Marseille & des villes de l'espace littoral méditerranéen.**- Association Passeurs de jardins, s.d., 78 p.
<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-27199-guide-vegetaliser-rues.pdf>

AILLEURS : ACTIONS INSPIRANTES

Le quartier Vauban à Fribourg-en-Brigau, Allemagne.
Construit sur une ancienne base militaire, le quartier Vauban est devenu une vitrine européenne des écoquartiers. C'est un quartier respectueux de l'environnement et favorable à la vie de famille où la participation citoyenne en est la colonne vertébrale. Les habitants sont co-constructeurs et responsables de leur quartier. Réduction de l'empreinte écologique par des rues dédiées aux jeux d'enfants plutôt qu'à la circulation des automobiles, végétalisation des trottoirs, des balcons et utilisation d'énergies renouvelables pour faire vivre le quartier sont des exemples des projets du quartier. Le bien-être, la reconnexion avec le vivant et l'action sur les enjeux environnementaux sont les éléments centraux de cet espace.
<https://www.bastamag.net/Vauban-l-ecoquartier-du-futur>

L'école de Long Sutton, Angleterre.
L'école primaire de Long Sutton a servi de modèle à l'école de Trévoux. Son espace vert est un lieu central pour les temps de récréations et pour la mise en œuvre de temps pédagogiques qui s'appuient sur une pédagogie active. L'école rurale met un point d'honneur à mettre en relation les enfants et la nature quotidiennement. Des équipements ludiques ont été créés dans la cour qui n'est que végétale, comme la "wood kitchen" qui est une cuisine en bois. Les enfants participent également de façon régulière à des ateliers de jardinage.
<https://www.longsuttonprimaryschool.co.uk/>

Les jardins collectifs dans l'écoquartier des Docks de Saint-Ouen.
Dans le cadre de la réalisation de l'Écoquartier, lors de la vente des terrains entre entreprises privées, les jardiniers se sont fortement mobilisés, notamment en se regroupant sous la forme d'une association, « Les jardins ouvriers de Saint-Ouen », et en manifestant pour maintenir « leur » jardin.

Finalement, lorsque la mairie rachète les terrains au privé, celle-ci prend le parti de soutenir et maintenir les jardins dans le futur projet urbain, en mettant en avant l'importance de préserver une trace du passé industriel du site, tout en souhaitant faire évoluer les jardins ouvriers vers un espace public ouvert à tous. L'implication forte du collectif de jardiniers dans le processus de décision a permis de faire évoluer le projet d'aménagement initial (qui ne prévoyait pas le maintien des jardins), et de trouver des compromis pour satisfaire le plus grand nombre, permettant de passer de jardins d'un statut « privé » (foncier privé) à des jardins « publics » ouverts (foncier ville).

<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/04/agriculture-urbaine-dans-les-ecoquartiers.pdf> (Page 106)

Le projet des cours d'écoles Oasis à Paris.

Dès la rentrée scolaire de septembre 2018, Paris a accueilli, dans le cadre de son programme "cours Oasis", ses trois premières cours d'écoles adaptées au changement climatique. Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^{ème} siècle.

La transformation des cours en oasis a été imaginée pour impliquer au maximum les communautés éducatives et les premiers utilisateurs de ces cours : les enfants et adolescents. En développant une méthodologie de co-conception avec les élèves et les adultes qui les entourent, en adaptant les méthodes de travail pour la transformation de ces espaces, le projet Oasis vise à sensibiliser, éduquer et engager les citoyens, petits et grands, dans l'amélioration de leur cadre de vie. Cela implique un renouvellement des usages, vers plus de mixité et d'appropriation de ces espaces de proximité par les habitants.

Sur la base du volontariat et de l'engagement des communautés éducatives, les cours Oasis pourront ainsi être ouvertes à d'autres usages hors temps scolaire et périscolaire afin de renforcer la convivialité et d'offrir des espaces refuges aux populations vulnérables pendant les épisodes de fortes chaleurs.

La logique résiliente implique de viser pour un projet – avec un processus, un calendrier et un budget – un maximum de bénéfices sociaux et environnementaux. Ainsi, en plus de garantir de meilleures conditions d'éducation aux élèves et d'agir pour leur santé, ce programme vise à adapter le territoire au changement climatique, à renforcer la biodiversité, à favoriser le lien social, etc.

Le travail sur les premières cours Oasis a permis de proposer des espaces mieux adaptés à l'imagination et à la curiosité des enfants, avec le souci de les impliquer au maximum dans la conception. Entre zones de calme, de nature, d'apprentissage et de dépense physique, chacune et chacun peut trouver des lieux aménagés pour répondre à ses besoins et envies.

<https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>

Le quartier Concorde à Lille ; la démarche de « quartier à santé positive ».

Concorde, quartier de 5600 habitants à Lille composé à 100% de logements sociaux, est l'un des lieux les plus verts de la ville. Cependant, c'est également l'un des quartiers les plus soumis aux grands axes routiers. Cette proximité avec des axes de circulation dense fragilise la santé des habitants exposés à un bruit constant et à une importante pollution, et contribue à enclaver le quartier.

Concorde est donc un site paradoxal, à la fois très vert mais également soumis à d'importantes inégalités environnementales nuisant au bien-être de ses habitants. Face à ce contexte, le quartier va bénéficier d'une transformation importante dans le cadre du Nouveau Programme National pour le Renouvellement urbain lancé par l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU). C'est dans ce cadre que la ville de Lille s'est saisie de l'opportunité du renouvellement urbain du quartier pour développer une nouvelle démarche : faire de Concorde un « quartier à santé positive ».

Cette démarche initiée par la Ville s'appuie sur le constat que l'aménagement d'un territoire et la santé des habitants qui y vivent sont intimement liés. En effet, la santé ne se limite pas à l'absence de pathologies, mais dépend aussi du contexte économique, social et environnemental dans lequel les individus évoluent. Influencer sur l'environnement des habitants de Concorde peut donc constituer un puissant levier pour améliorer leurs conditions de vie et *in fine* leur santé. Afin d'avoir l'approche la plus globale possible, la démarche de « quartier à santé positive » prend en compte une grande diversité de facteurs ayant un impact sur la santé des habitants de Concorde. La Ville s'est ainsi fixée quatre objectifs à respecter lors de la transformation du quartier :

- améliorer la qualité de l'air,
- réduire l'exposition aux bruits,
- développer la production énergétique et le confort thermique,
- améliorer les conditions alimentaires pour valoriser la santé via l'assiette.

En agissant sur ces déterminants de santé, la démarche ambitionne de procurer aux habitants un environnement plus sain, aussi bien à l'intérieur des logements qu'à l'extérieur. La restructuration du parc immobilier permettra d'améliorer l'isolation acoustique et la qualité de l'air intérieur des logements par une ventilation plus performante. Néanmoins, l'amélioration du cadre de vie des habitants dépend également de leur environnement extérieur et de leur implication dans ce processus de transformation du quartier.

<https://www.lille.fr/Nos-equipements/Secteur-Concorde-le-boulevard-de-Metz-se-refait-une-sante>

La guérilla jardinière : « Militer en végétalisant, végétaliser en militant ».

Guérilla Gardening (ou Guérilla Jardinière en Français) est un collectif mouvant. Il invite chaque citoyen à se questionner sur la structure de la ville et sa construction, afin de se réappropriier l'espace public et d'y apporter sa signature. Vous voulez prendre les armes ? Guérilla Gardening a tout un arsenal à vous proposer : tags en mousse, bombes de graines, végétalisation du mobilier urbain... Les guérilleros n'attendent pas l'autorisation du propriétaire des lieux pour jardiner dans un espace urbain délaissé, qu'il soit public ou privé. Guérilla Gardening revendique cette liberté de pouvoir verdir n'importe quelle parcelle, et d'y implanter aussi des usages. Car jardiner, ça rassemble : comme en témoigne l'évolution du jardin afghan aménagé par les militants parisiens, ce triangle de terre autrefois sans vie est aujourd'hui un espace de rencontre et de sociabilité pour les habitants du quartier Jaurès. Guérilla Gardening contribue par ses projets à sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux de la végétalisation de la ville par l'organisation d'événements et de rencontres ouverts à tous.

<https://www.lavillepousse.fr/la-resistance-vegetale-de-guerilla-gardening/>

Quelques projets valorisés par l'ADEME, porté par des collectivités de différentes échelles et contextes.

Retrouvez l'ensemble des projets ici : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/20-vegetaliser-agir-pour-le-rafraichissement-urbain-9791029715655.html>

Le quartier Pli Bel Lari à Point-à-Pitre, Guadeloupe (fiche3)

L'association Atelier Odyssee a initié un partenariat avec les habitants du quartier Dugommier au début de l'année 2014 afin de réaliser une opération de « relooking urbain » nommée Pli Bel Lari.

Ce projet a pour objectif, via une démarche volontaire, responsable et engagée des citoyens, d'améliorer le cadre de vie de leur quartier à travers l'aménagement d'espaces végétalisés sur des zones délaissées. Cette action de végétalisation contribue à la limitation de la chaleur urbaine fortement ressentie par les habitants et usagers dans les rues du quartier et à impulser une dynamique sociale positive.

Les bénéfices envisagés pour le territoire sont multiples : rafraîchissement ; vie de quartier et lien social ; santé et bien-être ; alimentation durable et locale ; attractivité et valorisation économique.

Atelier Odyssee.- **Pli Bel Lari**.- Atelier-odyssee.simplesite.com, 2021 [consulté le 28 septembre], en ligne.

<http://atelier-odyssee.simplesite.com/422525379>

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.- **L'urbanisme durable dans les territoires d'Outre-Mer : Réussir la planification et l'aménagement durables. Cahiers techniques de l'AEU2**.- ADEME, 2016, 196 p. <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/2335-urbanisme-durable-dans-les-territoires-d-outre-mer-l--9791029702464.html>

Création d'un îlot de fraîcheur et de partage au cœur de la cité La Grande Borne, en Essonne (fiche 8)

Le projet de végétalisation au sein de la Grande Borne a débuté en 2017 avec le bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne. Les actions sont déterminées à partir des souhaits et besoins des habitants.

Les objectifs de ce projet sont multiples : création de lien social, amélioration du cadre de vie par l'appropriation des espaces collectifs, sensibilisation à la nature, orientation des habitants et jeunes intéressés vers des formations diplômantes autour de ces métiers (jardinier, maraîcher, horticulteur).

Les grandes étapes du projet ont été les suivantes :

- Mobilisation et rencontre des résidents ateliers « Do It Yourself » ludiques (atelier « plantation d'une jardinière permacole », fabrication d'une mangeoire à ramener chez soi, création d'un terrarium, tombola végétale...).
- Co-construction avec les personnes intéressées et motivées pour un projet autour d'un jardin partagé avec des espaces partagés et privatifs.
- Identification des acteurs clés du territoire et de leurs rôles dans le projet.
- Installation des modules du jardin via des ateliers pédagogiques et ludiques.
- Création d'un Club des jardiniers pour assurer la pérennité du projet (avec les résidents, les associations, les gardiens...).

Permis de végétaliser « Verdissons nos murs » à Lille (fiche 17)

« Verdissons nos murs » est un service proposé par la Ville de Lille depuis 2003. Initialement il était uniquement destiné aux bâtiments municipaux (écoles, mairie des quartiers, Maison Régionale de la Nature et de la Solidarité...). Ce service est gratuit et destiné à l'ensemble des habitants de la ville.

Le processus mis en place par la Ville pour bénéficier du dispositif repose en grande partie sur l'engagement des habitants.

La végétalisation des espaces urbains permet de favoriser la biodiversité grâce à la création de mini zones refuges, au maintien de la trame verte et des continuités écologiques au cœur de la ville.

Les plantes grimpantes installées au niveau des façades comme le lierre permettent de piéger certains polluants présents dans l'air comme les particules ultrafines et de stocker des gaz à effet de serre. La végétalisation des façades par les Lillois est également un vecteur de vivre ensemble, cette action permet aux habitants de jardiner, échanger et découvrir leurs voisins.

La nature en ville favorise la création de nouveaux espaces de vie qui contribuent au bien-être et à la santé des habitants. Création d'un îlot de fraîcheur et de partage au cœur de la cité La Grande Borne, en Essonne (fiche 8)

Le projet de végétalisation au sein de la Grande Borne a débuté en 2017 avec le bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne. Les actions sont déterminées à partir des souhaits et besoins des habitants.

- **Bâtisseurs de Possibles** : Ce dispositif a été créé par des enseignant.e.s à destination de ceux et celles qui souhaitent mettre en place des projets qui rendent les élèves acteurs.
<https://reseau.batisseursdepossibles.org/>
- **Robins des Villes** : Association d'éducation populaire, Robins des Villes milite pour une ville partagée, agréable, accessible à tou.te.s et imaginée par ses habitant.e.s.
<http://www.robinsdesvilles.org/>
- **Association Brin d'Grelinette** : Créée en 2009, l'association travaille pour permettre à chacun de retrouver un accès à une terre nourricière, développer l'agriculture urbaine dans la région grenobloise sous toutes ses formes : du verger au compost collectif, du micro-jardin de trottoir au jardin partagé...
<https://www.brindgre.org/l-asso>

De nombreuses collectivités proposent des aides pour l'installation de composts ou jardins partagés.

RESSOURCES

Quelques acteurs mobilisables :

- **Le Passe Jardins** : Coordinateur et animateur du réseau des jardins partagés en Auvergne- Rhône-Alpes, le Passe jardin propose également un centre de ressources. L'intention de l'association est de rendre lisible la présence des jardins partagés pour qu'ils aient un impact sur le territoire. <https://www.lepassejardins.fr/>
- **Le site ressources Agir-Ese** : Ce site propose de multiples ressources pour agir en éducation et promotion de la Santé-Environnement il est animé par les IREPS Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie et par les GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. <https://agir-ese.org/>
- **L'association Ceux-ci cela** : L'association accompagne les acteurs dans les différentes étapes de la conception à la mise en œuvre des projets de re-végétalisation de cours de lieux éducatifs. Le siège de l'association est à Villeurbanne (69).
- **La coopérative Pistyles** : Engagée dans la sensibilisation et la préservation de la biodiversité, Pistyles apporte un accompagnement pour mettre en place un compost et propose un appui aux différentes étapes de la création d'un jardin ainsi qu'à son entretien. <http://pistyles.eu/>



Rédaction : Marie Aussenard, stagiaire chargée de projets Santé-Environnement, IREPS ARA
Relecture : Lucie Pelosse, référente régionale Santé-Environnement, IREPS ARA ; Andrea Sagni, chargé de projets, IREPS ARA ; Aurélie Gisbert, documentaliste, IREPS ARA ; Benoit Rene, chef de projet Animation de réseau et intelligence collective, Education Santé-Environnement - Accompagnement aux changements, GRAINE ARA.

Remerciements : Nous remercions l'ensemble des personnes qui oeuvrent à la re-végétalisation de nos espaces, pour leur accueil et le temps qu'ils ont consacré.



Le Pôle Education et Promotion de la Santé-Environnement est coordonné par l'IREPS ARA et le GRAINE ARA.

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

62 cours Albert Thomas 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

Novembre 2021.

Ne pas jeter sur la voie publique. Images © Adobe Stock



Ce document est sous licence Creative Commons nommée CC BY + SA

(Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions)

Avec le soutien de

